VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 JUILLET 1932 — NUMERO 6

Adresse … Abonnements: Canada - - - - $2.00 | Etats-Unis - - - - $2.50 | Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Neuvième Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

Les délégués sont venus nombreux de tous les points de la province — L'échevin Henri d'Eschambault souhaite la bienvenue au nom de la ville et M. A.-A. Pambrun au nom du cercle paroissial de Saint-Boniface — M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C., représente la Saskatchewan

M. le magistrat Lacerte, président général, présente le rapport des activités de l'exécutif au cours des deux dernières années

Grand banquet du jubilé de diamant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, ce soir, à l'Académie Provencher

Le neuvième congrès général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est ouvert mardi matin, au milieu du plus bel enthousiasme. Les délégués ont tout d'abord assisté à la messe célébrée par Mr Jubinville, P.A., V.G., dans la chapelle du Collège. Ils se sont ensuite rendus à l'Académie Provencher, où ont lieu les séances. Là les congressistes se sont enregistrés.

Au petit hasard nous avons remarqué que les paroisses suivantes étaient représentées, en plus de Saint-Boniface et Winnipeg: Saint-Norbert, Saint-Jean-Baptiste, Aubigny, Fannystelle, Saint-Eustache, La Broquerie, Saint-François-Xavier, Sainte-Anne-des-Chênes, Mariapolis, Dufresne, Saint-Pierre, Lorette, Saint-Malo, Somerset, Saint-Vital, Saint-Adolphe, Letellier, La Salle, Grande Clairière, Sainte-Elisabeth, etc.

Près de 150 délégués étaient présents à la première séance. L'on voyait S. Exc. Mgr l'Archevêque, Mgr Jubinville et un bon nombre de religieux et de curés des paroisses du Manitoba.

Dames présentes

Pour la première fois l'on remarquait une forte délégation de dames, de Saint-Boniface et des environs. La présence des dames ajoute un cachet au congrès. Cette innovation a été soulignée dès les débuts du congrès par le président, M. Lacerte. L'intérêt que les dames portent à l'oeuvre primordiale de l'Association explique et justifie leur présence aux séances.

L'Exécutif de l'Association était présent à peu près au complet à la séance d'ouverture.

Bienvenue de la Ville

M. Henri d'Eschambault, échevin du quartier 3, souhaita la bienvenue aux congressistes, au nom du maire, indisposé, et de la cité de Saint-Boniface. Saint-Boniface, rappelle M. d'Eschambault, est le berceau de la race canadienne-française et continue d'exercer une influence sur toute la communauté française.

Bienvenue du Cercle local

M. Armand Pambrun, nouveau président du cercle local de Saint-Boniface, a également souhaité la bienvenue aux délégués. L'orateur a dit, en termes appropriés, la nécessité de l'union morale afin de sauvegarder notre langue, toujours et partout.

L'on passe ensuite à la nomination du Comité des Résolutions: MM. Lucien Beaubien, Armand Pambrun, Dollard Therrien, Edmond Préfontaine, Médéric Gendron, M. de Moissac, M. Tougas, M. l'abbé Cournoyer, M. Oscar Balcaen. En plus, les rapporteurs, MM. Lacerte, R. Bernier, C. Fournier et Marion, ainsi que les deux visiteurs, le R. P. Bourque, S.J., et M. l'abbé d'Eschambault, font partie de ce même comité.

M. Raymond Denis

Les délégués ont eu le plaisir, au milieu de la séance d'ouverture, d'applaudir l'arrivée de M. Raymond Denis, président de l'Association de la Saskatchewan.

Le Comité de Nomination est choisi comme suit: M. l'abbé Senez, MM. Edmond Préfontaine, Siméon Marion et Evariste Hébert. Le Rév. Frère Joseph est désigné comme président du Comité de Nomination.

M. le président Lacerte fait le rapport des activités de l'Exécutif durant les deux années qui viennent de s'écouler.

Grand banquet ce soir

Le congrès se continue aujourd'hui. Il se clôturera ce soir par un grand banquet où seront réunies toutes les délégations paroissiales ainsi que les principaux représentants de la race française au Manitoba, pour fêter le soixantième anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

A ce banquet, l'hon. juge Prendergast, juge en chef de la province, prendra la parole, ainsi que le président général de l'Association, M. Lacerte. Il y aura en plus un programme littéraire et musical attrayant.

Rapport du Président

Nous faisons un accueil particulièrement cordial aux dames qui, pour la première fois, assistent à un de nos congrès à titre de délégués. C'est une date dans l'histoire de l'Association. Nous souhaitons sincèrement qu'elle soit le commencement d'une ère nouvelle et que sous leur influence, une activité plus grande se répande dans tous les organes de l'Association.

Un rapport des activités de l'Exécutif devrait couvrir de nombreuses pages. Heureusement, l'Exécutif agit par l'intermédiaire de commissions et par ses visiteurs dont vous entendrez par la suite les rapports particuliers. Ma tâche ne consistera donc qu'à jeter un regard d'ensemble sur les travaux accomplis depuis deux ans et à tirer quelques conclusions.

Finances

L'Association a souffert de la crise générale. En mars 1931, l'Exécutif s'est vu en face d'une situation qui a paru sérieuse parce qu'elle semblait exiger, pour raisons d'économie, l'abandon d'une ou de plusieurs des oeuvres que nous accomplissons. Nous croyons cependant avoir résolu le problème qui se posait alors, tout en ne changeant rien aux activités de l'Association. Nous reviendrons sur ce sujet lors du rapport financier.

Programme

Au congrès de 1930, nous avons émis le voeu suivant: "Que l'Exécutif nomme immédiatement une commission avec pouvoirs de dresser des règles de pédagogie pour l'usage de notre personnel enseignant, suivant lesquelles peut se combiner l'application simultanée du programme officiel et du programme de l'Association."

Les raisons qui ont amené ce voeu sont connues. Résumons cependant les principales.

L'Ecole Normale de l'Etat est toute autre chose qu'une école de pédagogie française et ne donne à ses élèves rien moins qu'une initiation à suivre le programme de l'Association. Or il faut que dès leur début dans l'enseignement, nos instituteurs soient aptes et habiles à enseigner suivant nos directions, tout en observant le programme de l'Etat et en se conformant aux exigences des inspecteurs d'écoles. C'est une bien aride entreprise, spécialement pour un jeune homme ou pour une jeune fille qui, pour la première fois, se trouve en présence d'une classe composée d'élèves de différentes nationalités et distribués en cinq, six et même huit grades.

D'autre part, et les auteurs eux-mêmes du nouveau programme officiel l'ont explicitement reconnu, la méthode suivant laquelle l'Etat prétend apprendre l'anglais à nos enfants est une méthode insuffisante et inefficace. Nous prétendons en plus qu'elle est irrationnelle et antipédagogique. Le programme officiel annonce même la publication d'une brochure spéciale sur la méthode à suivre pour le "language teaching" dans les centres où l'anglais n'est pas la langue communément parlée.

"Comité conjoint"

L'exécution de ce voeu de 1930 est devenue la principale besogne de ce que nous appelons "le comité conjoint", composé des membres de notre Comité de Fonctionnement Scolaire et des membres de l'Exécutif de l'Association des Instituteurs de Langue Française. C'est à ce comité d'ailleurs que, depuis quelques années, vont toutes les questions pertinentes au programme. Déjà, au congrès de nos instituteurs à Pâques, on a commencé un travail consciencieux de revision de notre programme, on a opté pour le changement de certains manuels et, c'est peut-être le plus important, on a recueilli l'opinion d'environ une centaine d'instituteurs et la thèse écrite de plusieurs sur leur propre méthode et sur certaines méthodes accréditées suivant lesquelles s'enseigne le français et la religion dans nos écoles. C'est un splendide commencement.

Présent au Congrès



SON EXC. MGR BELIVEAU,
qui suit assidument les séances du Congrès de Saint-Boniface

Collaboration avec le Département

De plus, nous avons offert à un officier du Département de l'Instruction Publique de soumettre des suggestions sur la matière à inclure dans la brochure spéciale sur le "language teaching" qui sera distribuée aux instituteurs enseignant dans les centres français. Nous avons été écoutés avec bienveillance et nous avons reçu une réponse encourageante. C'est le comité conjoint qui préparera le texte de nos suggestions.

Il se fait donc là un excellent travail. Il peut être long. Il peut ne pas se terminer en deux ans. Mais il se fait et il se fait bien.

C'est aussi le désir du comité que le travail d'enquête et de consultations commencé au congrès de Pâques se répète et se continue dans chacun de nos congrès régionaux de pédagogie. Cela semble une excellente idée. De cette façon on amènera les débutants dans l'enseignement en contact plus intime avec leurs aînés, les encourageant par là à recourir plus souvent à l'expérience de ces derniers, cependant qu'ils retireront des leçons utiles des échanges de vues entre instituteurs éprouvés. Pour effectuer cette réforme, il suffirait de modifier un peu les programmes de ces congrès, laissant au R. P. Bourque tout le temps nécessaire à ses cours si intéressants et si utiles que nous avons tous écoutés avec enchantement. Mais c'est là la besogne du comité et je lui en laisse toute l'initiative et tout le mérite.

Concours

Répétons d'abord que le concours est l'aboutissant du programme. Nos visiteurs, par l'inspection annuelle des écoles, par l'examen qu'ils font subir aux élèves, par leurs conseils aux instituteurs, encouragent et surveillent la fidélité à notre programme. C'est une de leurs missions. Ils vous feront ce soir un rapport de leurs propres activités. Je désire, cependant, mettre les chiffres suivants devant vos yeux dès maintenant.

En 1930-1931, nos visiteurs ont visité 54 paroisses et missions, inspecté 37 couvents et collèges et 112 écoles de village et de campagne, et ont examiné environ 7,400 élèves; en 1931-1932, leurs activités se sont exercées en 49 paroisses et missions, 35 couvents et collèges, 97 écoles de village et de campagne et environ 7,169 élèves ont subi leur examen. Ces chiffres sont utiles pour démontrer l'étendue de l'action bienfaisante de l'Association par le ministère de ses visiteurs; ils ont aussi leur utilité pour nous permettre d'apprécier la mesure dans laquelle nous devons nous féliciter des résultats obtenus par nos concours.

Voici un tableau montrant comment on a participé au concours depuis son inauguration jusqu'à maintenant. (La première colonne représente l'année; la seconde colonne, le nombre de paroisses; la troisième, le nombre des écoles; la quatrième, le nombre des concurrents).

1923	20	44	642
1924	24	54	1,240
1925	37	88	1,453
1926	36	82	1,551
1927	39	77	1,641
1928	40	86	1,722
1929	43	91	1,765
1930	43	98	1,981
1931	40	88	2,154
1932	41	98	2,323

Maximum atteint

Il ressort de ce tableau que le nombre de paroisses représentées au concours est à peu près le même depuis 1927 et qu'il semble inutile d'espérer un accroissement appréciable de ce nombre pour le moment. Le nombre des écoles dont les élèves participent au concours, bien que variable depuis 1925, est aussi près du maximum qu'il est raisonnable d'espérer. Il est vrai que dans 54 paroisses ou missions en 1930-1931 et dans 49 en 1931-1932, des écoles ont été visitées au nombre de 149 la première année et de 132 l'an dernier; mais il ne s'ensuit pas nécessairement que chacune de ces missions ou paroisses et chacune de ces écoles peuvent fournir des participants au concours. Il est une mission, par exemple, dans laquelle se trouvent quatre écoles que fréquentent des enfants de langue française, où on ne voit le prêtre qu'à des périodes éloignées et irrégulières et où, avant l'an dernier, on n'avait jamais eu un seul instituteur français. Il est d'autres missions aussi qui ne souffrent pas d'un abandon aussi désolant mais où on n'avait pas eu les services d'un instituteur français avant les deux dernières années. Nos visiteurs ont une sollicitude toute spéciale pour ces endroits où ils ont déjà commencé le travail qui y provoquera un renouveau d'ardeur catholique et française: l'Exécutif, à son tour, devra trouver les moyens de soutenir l'action des visiteurs et d'accélérer l'avènement du jour où ces groupements français pourront bénéficier pleinement des bienfaits que dispense notre organisation. Mais, en attendant, il est inutile d'espérer que les élèves des écoles de ces régions prennent part à nos concours.

Quelques lacunes

Enfin, il est des localités où, pour une raison ou pour un prétexte, pour une excuse ou par laisser-aller, parfois même par pur étourdissement, une ou des écoles ne sont pas toujours représentées au concours. Dans certains cas, un peu de zèle de la part des officiers du cercle paroissial, un peu de sens de solidarité nationale chez les commissaires d'école, contribuerait à ajouter à la liste des écoles et des paroisses représentées au concours; mais nous devons nous résigner à ces lacunes et à ces insuffisances, en attendant que nous réussissions à perfectionner notre organisation. Si l'on se rappelle maintenant ce qu'est notre concours, à savoir qu'il n'est guère un concours, mais tout simplement un examen complet sur les matières de notre programme, on conviendra qu'en somme il nous donne des résultats consolants.

Lors du congrès de 1928, je disais que l'accroissement lent du nombre des concurrents était le moins satisfaisant de tous les aspects du concours. C'est encore le cas en 1932, mais il faut ajouter que depuis lors, bien que le nombre de paroisses et des écoles représentées au concours soit demeuré à peu près stationnaire, le nombre des concurrents s'est accru de 601 exactement. C'est, certes, un accroissement appréciable dont il convient de féliciter notre personnel enseignant. Il faut aussi en tirer toutes les leçons utiles qu'il comporte.

En prenant pour base le chiffre 7,400, nombre des élèves examinés l'an dernier par nos visiteurs, en en soustrayant le nombre de concurrents de cette année, le nombre des élèves qui n'ont pas encore atteint le grade IV avant lequel ils ne sont pas admis à prendre part au concours, le nombre des élèves non-français qui fréquentent nos écoles, le nombre des élèves fréquentant des écoles qui ne peuvent pas prendre part au concours, soit en tout environ 6,300, il reste encore 1,100 qui représentent le nombre d'abstentions non jutifiées.

Président du Congrès



M. LE MAGISTRAT LACERTE,
président de l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Causes d'abstentions

A quoi et à qui les attribuer? Je ne saurais le dire avec certitude. Il est cependant une chose qui arrive chaque année et qui peut nous aider à faire des conjectures. Chaque année, nous recevons avant le concours un nombre d'inscrits toujours plus considérable que le nombre éventuel de concurrents: cette année, la différence était d'environ 300. Il arrive donc que jusqu'en avril un nombre considérable d'enfants se préparent à concourir qui, le jour du concours arrivé, restent ou sont laissés en arrière. Pourquoi et comment cela arrive-t-il fatalement chaque année? Et c'est ici que nous tombons dans le domaine des conjectures. Il est certain cependant que par le passé, des instituteurs n'inscrivaient et ne présentaient au concours que ceux de leurs élèves qui promettaient de s'y distinguer.

Nous avons déploré cette puérile et vaine manie. En est-il resté quelque chose dans l'esprit de quelques instituteurs? Il serait présomptueux, il me semble, de ne pas le croire. Et alors nous pensons connaître l'une des causes des trop nombreuses abstentions. D'un autre côté, nous savons aussi qu'en certains endroits, on a refusé d'accepter le local indiqué par les règlements comme endroit où devait avoir lieu le concours et que les élèves de toute une école, si ce n'est plus, n'y ayant pas été conduits, ont dû s'abstenir de concourir. Et ceci, qui peut s'être répété sans que nous le sachions, serait une autre des causes d'abstention. Et il peut y en avoir encore d'autres. Dans tous ces cas, les parents, les commissaires d'école et les officiers du cercle paroissial devraient se tenir en éveil et intervenir. Leur intervention serait toujours concluante.

Comme conclusion, il faut déplorer les trop nombreuses abstentions au concours et tous nous efforcer d'en diminuer le nombre dans nos paroisses respectives. Il faut aussi reconnaître les progrès sensibles faits depuis 1928 et les interpréter comme l'indice certain qu'avec notre coopération à tous, de nouveaux progrès aussi appréciables s'opéreront d'ici à deux ans.

(A suivre en troisième page)

Nos artistes préparent la Tournée de la "Liberté"

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière, la "Liberté" organise encore cette année une tournée dramatique qui visitera tous les centres français du Manitoba. Nos artistes ont commencé à se préparer et ils ont à coeur de fournir un régal abondant et varié. Nous donnerons très prochainement l'itinéraire de la tournée.

ON POURSUIVRA LES AGRESSEURS DES PELERINS

Le premier ministre de l'Irlande du Nord annonce que les coupables seront traduits devant les tribunaux

Belfast. — Le premier ministre de l'Irlande du Nord, vicomte Craigavon, a fait la déclaration suivante: Le premier ministre et ses collègues ont appris avec beaucoup de regret que des bandes de jeunes gens irresponsables ont assailli des groupes qui se rendaient au Congrès Eucharistique ou qui en revenaient. Le gouvernement réprouve avec toute l'énergie possible ces lâches aggressions et il est déterminé à en traduire les auteurs devant les tribunaux. Il demande à tous les citoyens d'aider les autorités à sauvegarder le bon renom de la province.

On sait que les agressions en question se sont surtout produites à Belfast, à Larne, à Donnemanagh et à Ballymena. Des bandes d'orangistes ont participé à ces agressions. Plusieurs pèlerins ont été grièvement blessés.

La bénédiction du Pape

Voici la traduction du texte de la bénédiction du Pape transmise en latin par radio aux congressistes de Dublin:

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Très aimés fils dans le Christ, Nous sommes avec vous. En premier lieu, nous-même avec vous, comme un père au milieu de ses enfants, qui se réjouissent, afin de participer en une certaine mesure par nous-même, et non seulement par l'intermédiaire du cardinal-légat, à votre joie et à votre triomphe eucharistique.

Ainsi, joint à vous, Nous prions et supplions Dieu, tout-puissant et miséricordieux, apaisé par les prières de son Eglise, de bien vouloir accorder aux peuples, qui sont tous dans l'adversité, les dons d'union et de paix, dons que le mystère de l'Eucharistie indique en fait.

Enfin, Notre coeur et Nos lèvres s'ouvrent pour vous exprimer nos félicitations et pour vous donner, avec une affection toute spéciale, notre bénédiction apostolique.

Par les prières et les mérites de la bienheureuse Marie, toujours vierge, reine de l'Irlande, du bienheureux Michel, archange, du bienheureux Jean-Baptiste, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, du bienheureux patriarche Patrice et des bienheureux saints d'Irlande, ainsi que de tous les saints, que la bénédiction de Dieu tout-puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, descende sur vous et sur votre Irlande, certes très aimée, et demeure sur vous toujours.

L'hon. E. McPherson sera candidat dans Rupert's Land, le 14 juillet

L'hon. Ewan-A. McPherson, nouveau trésorier provincial du Manitoba, sera candidat à l'élection différée de Rupert's Land, le 14 juillet. Il visitera tous les points de la circonscription, y compris Norway House, Grand Rapids, la rive est du lac Winnipeg et le district minier du Manitoba central.

M. McPherson fait la lutte à H.-G. Beresford, député progressiste de la circonscription à la dernière législature, qui refuse de se retirer pour faire place au nouveau ministre, et N. Evans-Atkinson, indépendant.

Les Orangistes de Saskatchewan protestent

Saskatoon. — La loge 1901 de l'Ordre loyal d'Orange a adopté une résolution qui condamne les attaques contre les pèlerins qui se rendaient au Congrès eucharistique de Dublin. La résolution déclare que si des orangistes sont trouvés coupables de pareils excès, ils doivent être sévèrement repris, sinon exclus de l'Ordre. Ces copies de résolution seront transmises au souverain de l'ordre loyal d'Orange en Amérique du Nord et au grand maître de l'Ordre loyal d'Orange en Irlande.

Lisez "Jean Rivard"

La lecture personnelle de "Jean Rivard" replacera, sous vos yeux, toute une série de coutumes et d'habitudes qui s'en vont; elle vous fera donc aimer ce livre non seulement parce qu'il est un excellent manuel d'économie sociale, mais aussi parce qu'il est comme le reliquaire de vieilles choses disparues; et si vous tenez compte de la grandeur du dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution, et de l'influence salutaire qu'il peut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, quoiqu'un peu plus aride et plus terne, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé; et dans votre bibliothèque vous placerez sans doute "Jean Rivard" à côté des "Anciens Canadiens".

L'abbé Camille ROY.

F.-D. ROOSEVELT ELU CANDIDAT DES DEMOCRATES

Par 934 voix contre 213, la convention du parti se prononce pour le rappel de la loi de prohibition

Chicago. — M. Franklin-D. Roosevelt, le gouverneur de l'Etat de New-York, a été choisi par la convention démocrate américaine, comme candidat officiel du parti à la présidence des Etats-Unis.

Le choix fut fait au quatrième tour du scrutin.

Sa position, très forte dès le premier tour du scrutin, se raffermit au fur et à mesure que certains candidats se retiraient de la lutte et que leurs partisans votaient pour lui.

Alfred-E. Smith fut le seul des neuf candidats en présence, qui resta dans la lutte jusqu'à la fin. Les Etats de l'est des Etats-Unis restèrent fidèles à Smith jusqu'au bout. Roosevelt obtint 945 voix et Smith 190½.

Contre la prohibition

Au cours d'une tumultueuse séance qui a duré de 7 h. du soir à 1 h. du matin, la convention démocrate s'est prononcée à une forte majorité pour l'abrogation de la prohibition et pour la modification de la loi Volstead. Au scrutin, on a enregistré 934 voix ¾ pour l'abrogation de la prohibition contre 213¾ qui demandaient seulement de soumettre au peuple un projet d'abrogation.

Au cours du débat, l'ancien gouverneur Al Smith a fait l'un des plus étincelants discours de sa carrière pour préconiser l'abrogation de la prohibition. Ses paroles ont été ponctuées de bruyantes approbations par une grande partie des quelque 24,000 délégués et spectateurs que contenait l'immense salle.

Les travaillistes feront de l'opposition à M. Bracken au Pas

Les travaillistes ont décidé de faire la lutte au premier ministre Bracken dans la circonscription du Pas, où l'élection aura lieu le 14 juillet. Leur candidat est N.-S. McDonald, marchand de tabac du Pas. La plupart des députés travaillistes iront prêter main-forte au représentant de leur parti. M. Bracken, de son côté, a ouvert sa campagne et visitera toute la circonscription.

Le premier ministre a un deuxième adversaire qui est H.-F. Maulson, C.R., conservateur indépendant.

Le gouvernement brésilien a fait brûler 7,978,386 sacs de café

Rio de Janeiro. — Le gouvernement brésilien a fait détruire un peu plus de 263,000 sacs de café la semaine dernière. Cela porte à 7,978,386 le total des sacs détruits depuis que les autorités ont décidé de réduire l'excédent de production du café.

LE CHEF-D'OEUVRE EXTRAORDINAIRE D'UN FACTEUR D'ORGUE AMATEUR

Le R. F. Charles Sylvestre, O.M.I., fabrique, à ses heures de loisirs, un magnifique orgue à deux claviers pour la chapelle du Scolasticat de Lebret



Cette photographie, prise dans l'atelier du Juniorat de Saint-Boniface, représente l'orgue construit, à ses heures de loisirs, par le R. F. Charles Sylvestre, O.M.I., pour la chapelle du Scolasticat de Lebret. Dans le médaillon, le R. F. Sylvestre.

Dans un modeste atelier, dépendance du Juniorat des Oblats, avenue Provencher, à Saint-Boniface, l'on peut voir en ce moment un orgue qui vient d'être achevé et qui fait l'admiration de tous les connaisseurs. Ce magnifique instrument est l'oeuvre du R. F. Charles Sylvestre, O.M.I.; il est destiné à la chapelle du Scolasticat des Oblats, à Lebret, Sask. Construit d'après les mêmes principes que les fameuses orgues Casavant, de Saint-Hyacinthe, P. Q., il est remarquable par la richesse et la douceur du son.

L'habile ouvrier y travaillait depuis une année, à raison d'une moyenne de quatre heures par jour. Il a tracé lui-même ses propres plans et fabriqué presque toutes les parties de l'instrument, à l'exception des tuyaux en métal et de la caisse de la console, empruntés à de vieilles orgues démolies.

Le Frère Sylvestre a fait les touches des deux claviers; elles sont en pin blanc recouvert d'ivoire français et d'un fini achevé. Il a fait le pédalier, la soufflerie électrique (extraordinairement silencieuse) et le commutateur pneumatique dans lequel se font les accouplements des touches. Il a dû fabriquer lui-même plusieurs outils spéciaux impossibles à trouver dans le pays.

L'instrument a cinq jeux complets de tuyaux. Le bourdon vient de l'orgue de l'ancienne cathédrale de Saint-Boniface. A noter que les différentes parties du mécanisme sont facilement accessibles. En cas de rajustement nécessité par une température humide, les deux claviers peuvent être enlevés en une minute pour faire la correction désirée.

Le R. F. Sylvestre est né en Savoie (France), et il vint au Canada avec sa famille en 1891. Il travailla d'abord sur la ferme et dans une boutique de forge, puis il entra chez les Oblats. Après avoir passé une dizaine d'années à construire des écoles dans les missions indiennes, il devint machiniste à la Canadian Publishers, position qu'il occupe encore. Il est l'inventeur d'un régulateur breveté pour pot à métal pour les linotypes qu'il a installé lui-même dans les ateliers de plusieurs grands journaux. A ses heures de loisir, il s'amusait à fabriquer de magnifiques pianos-accordéons, travail qui l'a préparé dans une certaine mesure à l'entreprise beaucoup plus importante qu'il vient d'achever. Avant de se mettre à l'oeuvre, il avait visité à Saint-Hyacinthe les ateliers de la maison Casavant, à laquelle il est très reconnaissant de l'aide accordée.

Tous les amis du Frère Sylvestre sont heureux de le féliciter pour son remarquable succès.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Décès du Fr. Ad. Desmarais, C.S.V.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Frère Adélard Desmarais, Clerc de Saint-Viateur, décédé à Joliette, le 28 juin, dans la 56ème année de son âge et la 32ème de sa vie religieuse. Les funérailles ont eu lieu au Noviciat de la communauté, à Joliette, le jeudi 30 juin. Le Fr. Desmarais a été en mission à la Maison Saint-Joseph pendant neuf ans (1921-1930). Toujours il s'était fait remarquer par sa charité et son grand dévouement.

Visite canonique du T. R. P. Général

Le T. R. P. F.-M. Roberge, C.S.V., supérieur général, a fait la visite canonique de notre Maison du 19 au 24 juin. Son rapport témoigne de sa satisfaction. Cette visite prouve l'intérêt que notre premier supérieur porte aux personnes et aux oeuvres de la Maison Saint-Joseph. Le T. R. Père s'est embarqué le 24 pour Chicago. Il visite actuellement les maisons de cette province religieuse de la communauté. Le T. R. Père Général s'embarquera bientôt pour la Belgique, en route vers Jette Saint-Pierre, près Bruxelles, où est située la Maison-Mère.

Retour du Père Directeur

Le R. P. Lesage, C.S.V., directeur, nous est revenu le jeudi soir, 23 juin, après cinq semaines de vacances passées dans la province de Québec.

Les vacances

Elles sont commencées ici depuis le 24 juin. A 8 h. du soir eut lieu la lecture des notes des examens, qui fut suivie de la distribution des prix. Le Père Directeur présida et profita de la circonstance pour donner à nos chers orphelins les conseils appropriés à la circonstance. Plusieurs nous ont quittés pour leur famille; la grande majorité demeurent avec nous.

Exercices des Sept Dimanches

Ils sont suivis avec piété chaque dimanche à 4 h. C'est une excellente préparation au grand pèlerinage annuel qui, cette année, aura lieu le 7 août.

LAURIER

Le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège, accompagné de trois acéjistes de Saint-Boniface, MM. Roland Couture, Armand Couture et J.-B. Poitras, sont venus à Laurier pour affilier nos 32 membres.

La cérémonie se fit après la messe. Nos jeunes, debout dans la grande allée, avec à leur tête le président Henri Deremiens, firent solennellement leur profession de foi. Spectacle imposant et augurant bien pour l'avenir. Il nous faut des jeunes ayant une foi bien trempée et un courage énergique, résistant à toutes les séductions mondaines.

Le rire n'est pas exclu de leur société, nos jeunes savent s'amuser et récréer les autres; ce sont de braves compagnons et de gais lurons. Mais le tout est de bon aloi.

* * *

Trois de nos jeunes sont allés au congrès régional et nous ont apporté la bonne nouvelle. D'abord, un bon souvenir de ce congrès leur est resté; le R. P. Paré, S.J., les a gagnés à sa belle et notre cause. Ensuite, le Cercle de Notre-Dame des Victoires a gagné la coupe. Nous félicitons notre jeunesse et l'invitons à la garder. Qu'elle reste fidèle à sa devise acéjiste: "Esto vir!"

* * *

Dimanche dernier, le camarade Jean Assailly nous donna un compte-rendu très intéressant du congrès. Ensuite eut lieu une discussion générale concernant l'automobile ou un voyage en Europe. Deux heures sont vite passées aux réunions des jeunes. La prochaine aura lieu le 25 septembre et sera publique.

* * *

La famille Van Humbeeck vient d'être cruellement éprouvée par la mort du père. Dans cette circonstance si pénible, nous lui offrons notre sympathie.

* * *

Rév. Soeur Marie-Louise du Sacré-Coeur, notre directrice, et Soeur Saint-Thomas sont parties pour Saint-Hyacinthe. Nous leur souhaitons bon voyage.

* * *

Les écoles sont vides, nos enfants en vacances et leurs dévouées maîtresses profiteront de ce temps pour prier dans la solitude de la retraite et se préparer à la nouvelle année scolaire. Plus tard, nous donnerons le résultat des examens. Espérons qu'il sera satisfaisant et que tous seront contents.

* * *

C'est avec joie que dans le dernier numéro de la Liberté nous avons lu l'entrefilet suivant: "Une nouvelle tournée artistique de la Liberté." Nous lui ouvrons toutes grandes nos portes. Comme dans le passé, elle sera la bienvenue.

Ont reçu le sacrement de baptême: Armand-Gabriel, fils de René Gobillot et d'Irma Knockart.

Marie-Virginie-Eola, fille d'Ovide Berthelette et d'Emelie Assailly.

SAINT-JOSEPH

Fêtes de M. l'abbé Martin

Mercredi dernier, un groupe imposant de prêtres et de religieux s'unissaient aux paroissiens de Saint-Joseph pour fêter le vénéré curé de Saint-Joseph, M. l'abbé Martin. Il y avait, le mercredi 29 juin, exactement 50 ans que M. Martin célébrait pour la première fois le Saint Sacrifice de la messe.

M. Martin a été ordonné il y a 50 ans par Mgr Faure, archevêque de Montréal. Il fut d'abord vicaire à Laprairie et Saint-Jean d'Iberville, et se donna ensuite à Mgr Taché, après cinq années de ministère dans la province de Québec. Mgr Taché nomma M. Martin à Saint-Eustache. Il demeura à la tête de cette paroisse 15 ans. Mgr Langevin nomma M. Martin à Saint-Joseph, où il est curé depuis 30 ans. C'était ce long état de services que la paroisse fêtait mercredi dernier. S. Exc. Mgr l'Archevêque assistait à la messe, chantée par le jubilaire. L'église était remplie d'une foule reconnaissante. M. l'abbé Martin était assisté de M. l'abbé Messier, curé de Letellier, et de M. l'abbé Couture, vicaire à Saint-Jean-Baptiste. MM. les abbés Gandos et Sabourin assistaient Monseigneur.

Assistaient au choeur: MM. les abbés Rocan, Beaudry, Deslandes, E. Halde, Caron; le R. P. Normandin, O.M.I., parent du jubilaire; MM. les abbés Chamberland, Picton, Paillé; le R. P. Lesage, C.S.V.; M. l'abbé Brunet, qui agissait comme maître de cérémonie; M. l'abbé d'Eschambault; les RR. PP. Porcheron, S.J., Desautels, O.M.I., Maurice Dussault, O.M.I., Paul Dussault, O.M.I., Lemire, O.M.I.; M. l'abbé Dubuc.

A l'issue de la messe, M. Wilfrid Danault, accompagné de M. Joseph Parent, lut une adresse au nom de la paroisse et présenta à M. l'abbé Martin une bourse bien garnie. M. Martin remercia en termes émus.

Dans l'après-midi, les élèves du couvent présentèrent à M. l'abbé Martin une jolie séance. Le jubilaire remercia en termes appropriés.

STARBUCK

Fête paroissiale

Pour célébrer dignement la fête patronale de la paroisse, les paroissiens de Starbuck ont suivi avec piété les exercices spirituels de saint Ignace que leur prêcha le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface. Après quatre jours de retraite, mercredi soir, le 29, eut lieu la clôture de la retraite à 11 h. 30 du soir. Avant le sermon eut lieu la bénédiction d'une magnifique statue de saint Paul, don de bienfaiteurs généreux à l'église paroissiale. Puis à minuit S. Exc. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, célébra la sainte messe, durant laquelle il y eut communion générale. Son Excellence était assistée de M. l'abbé Gustave Couture, curé, et M. l'abbé Marcel Dugal, séminariste.

L'église, rayonnante sous un flot de lumière, était décorée de fleurs naturelles: roses et pivoines. Un trône était élevé du côté de l'évangile.

Jeudi, à 10 h., eut lieu la grand'messe solennelle que chanta M. l'abbé Sylvio Caron, curé de Fannystelle. S. Exc. Mgr l'Archevêque assistait au trône, assisté du R. P. Bourque, S.J., et du R. P. Maurice Dussault, O.M.I., directeur des élèves et économe du Juniorat de Saint-Boniface. M. l'abbé Marcel Dugal agissait comme maître des cérémonies. Le R. P. Paul Dussault, O.M.I., de Lebret, Sask., accompagnait à l'orgue et M. le curé de Starbuck dirigea la Schola des enfants qui chanta avec perfection la pieuse messe pastorale de Pietro Yon, avec le 4ème Credo grégorien.

A l'évangile M. le Curé souhaita la bienvenue à Mgr l'Archevêque en ces termes: "Excellence, nous sommes heureux de nous trouver réunis au pied de l'autel de l'Apôtre pour célébrer sa fête. Mais une joie bien grande se lit sur toutes les figures et qui trouve sa cause dans la présence de S. Exc. Mgr l'Archevêque parmi nous. Après la terrible maladie dont Monseigneur eut à souffrir l'an dernier, la consternation se répandit vite à travers le peuple vivant dans les limites de ce diocèse et des prières sont montées au ciel, suppliantes et ardentes, demandant la conservation de celui qui avait été constitué notre chef, gardien du dépôt sacré de la foi, représentant du Saint-Père parmi nous.

"Nos prières ont été exaucées et nous les continuons pour le prompt et complet rétablissement de votre santé si fortement ébranlée.

"Je suis heureux, Excellence, de vous souhaiter la plus aimable bienvenue dans cette paroisse qui vous est particulièrement chère, dont vous avez aidé les débuts de vos deniers personnels, heureux aussi de vous présenter mon peuple qui, pour se préparer aux grâces de votre passage, vient de terminer cette nuit même les exercices de saint Ignace. Prosternés à vos pieds, nous vous prions de répandre sur nos coeurs l'abondance de vos paternelles bénédictions. En cette fête de l'Apôtre saint Paul, notre glorieux patron, dont une voix plus autorisée que la mienne vous fera bientôt l'éloge, nous nous plaçons sous sa protection spéciale afin que, vivant notre foi, nous parvenions tous à la récompense éternelle."

Après quelques mots de remerciements au R. P. Bourque, celui-ci fit le panégyrique du grand apôtre. Il montra clairement comment nous devons imiter l'Apôtre qui, après sa conversion, fut rempli de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. [illegible] sont appelés à l'apostolat laïque, selon la demande du Saint-Père. Rappelant cette parole d'un évêque anglican de Chicago, s'adressant à un auditoire en grande partie catholique: "Vous autres, catholiques, dit-il, vous avez la plus belle religion; si vous viviez selon votre foi, il n'y aurait bientôt plus un seul protestant dans tout le continent." Puis il termina en citant les paroles du "Nearer my God to Thee, nearer to Thee".

A midi, un banquet fut servi au presbytère en l'honneur de Son Excellence et des membres du clergé qui l'accompagnaient. Il y avait cinq ans que Mgr l'Archevêque n'avait pas visité la paroisse. L'on se rappelle en effet que la confirmation y fut administrée le 12 juillet 1931 par S. Exc. Mgr Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec. Mgr Béliveau a sincèrement félicité le curé et ses paroissiens pour le succès de cette belle fête. Le passage de Son Excellence est un encouragement pour les paroissiens qui, selon la parole de leur glorieux patron, conserveront le dépôt sacré que leur ont transmis les ancêtres.

Saint-Paul de Starbuck fêtera en mai 1934, le 25ème anniversaire de l'érection canonique de la paroisse.

SAINT-PIERRE

Le Club de Jardin de Saint-Pierre, sous la direction de M. J.-M. Mulaire, est vraiment un bon succès. Tout va à merveille. Chaque membre est bien encouragé et cultive son petit coin de terre avec zèle.

Il y a quelques jours, M. Mulaire ainsi que quelques autres intéressés ont visité les jardins. Quoique ces petits jardiniers soient encore jeunes, il est certain que leur travail pourrait sans crainte être comparé avec celui des habitués.

Avec de pareilles dispositions nos jeunes ne peuvent que recueillir de bons résultats.

Il est aussi très intéressant de constater que la jeunesse de Saint-Pierre s'intéresse beaucoup à cette étude pratique du jardinage.

McCREARY

Mlle Ellen Verhegg, institutrice du village de Montmartre, Sask., est en route pour Montréal. Elle fait le trajet en auto, accompagnée de ses amis, M. Lionel Faubert et Mlle Lucienne Faubert. Mlle Verhegg visitera sa soeur, Mme Louis Fournier, qui demeure à Elk Lake, Ont.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.05
Franc français	0.0453
Belga belge	0.1602
Franc suisse	0.2247
Lire italienne	0.0588
Couronne suédoise	0.2115
Couronne norvégienne	0.2040
Couronne danoise	0.2266
Mark allemand	0.2746
Couronne hollandaise	0.4650

LE MARCHE

5 JUILLET 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.75
Moyens	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.00—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.25—$5.25
Moyennes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.75
Pour conserve	$.50—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.75—$3.50
Ordinaires	$1.25—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.25—$2.00
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$1.50—$2.00
Légers et maigres	$2.25—$3.50
Truies No 1	$2.00
Truies No 2	$1.50
Inférieurs	1.50
Verrats	$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00
Bons, poids moyen	$2.50
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .14—$ .14½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .14
Premiers	$ .12
Seconds	$ .08
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50
Au détail	$ .60

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.45
4 sacs de 24 livres	$2.55
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Représentant

La Cie North West Commission Ltée

Prix du lundi 4 juillet

Blé—	
No 1 Nord	.55⅝
No 2 Nord	.50⅝
No 3 Nord	.48⅝
Avoine—	
2 CW	.34
3 CW	.31
Orge—	
3 CW	.35⅝
4 CW	.32½
Lin—	
1 NW	.67
2 CW	.63
Seigle—	
2 CW	.31⅝

Prix sur voie (track)

Base—	
Blé 1 Nord	.53⅝
Avoine 2 CW	.34
Orge 3 CW	.35⅝
Lin 1 NW	.67
Seigle 2 CW	.31⅝

Options

Blé—	
Juillet	.53⅜
Octobre	.56⅛
Décembre	.57½
Avoine—	
Juillet	.34
Octobre	.28½
Décembre	.27
Orge—	
Juillet	.35⅜
Octobre	.33¼
Décembre	.33¼
Lin—	
Juillet	.67
Octobre	.71
Décembre	.73¼
Seigle—	
Juillet	.31⅞
Octobre	.33⅞
Décembre	.35⅛

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 JUILLET 1932 NUMERO 6

Celui qui croit pouvoir se passer de tout le monde se trompe fort, mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage.

LA ROCHEFOUCAULD.

LA LIBERTÉ

Actuellement au Manitoba, la manière la plus pratique d'être un bon et excellent patriote, c'est d'être un ardent de l'Association d'Education.

Mgr A. BELIVEAU.

LA CONFERENCE IMPERIALE

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les journaux, de ce temps-ci, pour se faire une idée de l'importance que l'on attache, dans tous les milieux, à la grande Conférence économique impériale qui doit s'ouvrir à Ottawa à la fin de ce mois. Cette importance est naturellement en fonction de la crise que tous nous désirons voir prendre fin. D'après quelques-uns, ces délibérations entre les représentants des différentes parties de l'Empire britannique devraient avoir pour résultat immédiat le réglement de toutes nos difficultés actuelles ou une aggravation sérieuse, prélude de la ruine finale.

Cette manière de voir est trop entière pour être juste. Avec des exagérations de ce genre, on va fatalement au-devant de nouvelles déceptions. La fameuse crise est de caractère mondial et tient à une foule de causes variant selon les pays; elle ne se dénouera vraisemblablement qu'à la suite d'un rajustement adéquat des conditions économiques bouleversées. Il n'en demeure pas moins que la Conférence impériale, par l'ampleur des problèmes qu'elle aborde et le poids qui s'attache aux décisions de délégués représentant des millions d'individus liés par des intérêts mutuels, peut orienter vers une solution heureuse de la crise mondiale.

Il y a quarante-cinq ans que la Grande-Bretagne eut pour la première fois l'idée de tenir ainsi une sorte de conseil délibérant de ses possessions outre-mer. La Conférence d'Ottawa sera, croyons-nous, la treizième; la deuxième, en 1894, avait déjà eu pour théâtre la capitale canadienne. A la dernière, en novembre 1930, les dominions obtinrent l'égalité politique absolue et le droit à la sécession des divers membres de l'Empire. Le *statut de Westminster* reconnait, en effet, que l'union entre les dominions — même avec l'Angleterre — est libre et peut se dénoncer à volonté. Cependant, la mère patrie refusa aux dominions les droits de préférence commerciale qu'ils réclamaient.

La crise économique a eu pour effet de souligner la désintégration de l'Empire britannique. La libre participation des dominions à la grande guerre, aux côtés de l'Angleterre, les a entraînés dans un certain nombre d'industries nouvelles. Ils ne sont plus aujourd'hui exclusivement agricoles et figurent plus ou moins parmi les pays industriels. Ils ne vont plus demander, comme autrefois, tous leurs produits manufacturés à la métropole. De son côté, celle-ci ne peut plus absorber toutes leurs denrées agricoles; d'où la nécessité pour eux de trouver d'autres marchés extérieurs. Bref, il y a conflit d'intérêts dans la grande famille impériale. La nécessité s'impose d'une franche discussion qui mette les choses au point, et de concessions mutuelles qui facilitent le maintien des bonnes relations.

Tout semble indiquer, de part et d'autre, un louable désir de converger vers cette fin. D'après les échos qui nous viennent d'outre-mer, on prévoit que la délégation britannique s'opposera à une nouvelle élévation des tarifs contre les pays non-britanniques, mais favorisera un commerce plus libre entre les pays de l'Empire. Dans un récent discours aux Communes, Stanley Baldwin disait que les marchandises britanniques doivent avoir une entrée plus libre aux dominions, si ces derniers veulent jouir d'un marché libre pour leurs produits en Angleterre. Cette déclaration a été accueillie très favorablement au Canada, même dans les milieux où l'on professe des sentiments protectionnistes. C'est ainsi que la Chambre de Commerce de Toronto adoptait récemment la résolution suivante:

"L'objectif de la Conférence, afin d'aider les producteurs de produits naturels, devrait être, autant que possible, de diminuer les restrictions commerciales actuelles à l'intérieur de l'Empire.

"Le retour à la prospérité pour les producteurs de grain canadiens dépend du maintien de la plus grande liberté d'échange de produits avec les pays qui importent ou peuvent importer du blé canadien. Il en est de même de nos autres produits naturels."

Nous retrouvons là, sans doute, un principe économique élémentaire mais le fait de l'énoncer ainsi publiquement ne semble-t-il pas indiquer un esprit nouveau parmi les manufacturiers de l'Est?

A la dernière Conférence, le Canada eut l'appui de tous les dominions, mais eut à subir l'opposition de l'Angleterre. On peut assumer que cette fois encore, il jouera le premier rôle parmi les nations soeurs et nous souhaitons qu'il le tienne avec honneur. La Grande-Bretagne ayant déjà laissé entendre qu'elle est d'accord avec nous sur les principles questions à débattre, la Conférence d'Ottawa ne devrait pas manquer d'être un succès.

Donatien FREMONT.

Les dettes des provinces

Ottawa. — La dette obligataire de toutes les provinces du Dominion s'est élevée de $218,875,927 en 1916 à $919,142,905 en 1930, selon un rapport fourni par le Bureau fédéral de la statistique.

Les chiffres de 1930, qui viennent d'être compilés, montrent que l'Ontario a la plus forte dette avec $398,821,344; l'Alberta vient en second lieu avec $106,888,380 et la Colombie britannique en troisième avec $87,365,236.

La province de Québec, la seconde du Canada par sa population, est en quatrième lieu pour le chiffre de sa dette qui est de $76,735,292.

Le Manitoba et la Saskatchewan suivent de très près, l'un avec $76,641,161 et l'autre avec $73,641,161. Les autres dettes sont de $55,463,480 pour la Nouvelle-Ecosse, de $41,211,696 pour le Nouveau-Brunswick et de $2,329,009 pour l'Ile du Prince-Edouard.

Le montant des intérêts à payer chaque année pour l'amortissement de cette dette obligataire — pour l'année 1930 — est comme suit:

Ontario, $18,467,854; Colombie britannique, $4,011,920; Manitoba, $3,932,058; Alberta, $3,654,063; Québec, $2,731,385; Saskatchewan, $2,476,510; Nouveau-Brunswick, $2,013,889; Nouvelle-Ecosse, $1,940,148; Nouvelle-Ecosse, $1,940,148; Ile du Prince-Edouard, $148,137.

Le chômage diminue

Ottawa. — Le chômage a diminué au Canada au cours du dernier mois: c'est ce que démontre le dernier rapport du Bureau fédéral des Statistiques qui s'appuie sur la liste de paie de 7,970 compagnies disséminées un peu partout à travers le pays. Ces compagnies qui employaient 801,115 personnes au commencement de mai employaient 816,124 personnes au commencement de juin. Il y a donc 14,673 chômeurs de moins.

UN ECHEC EST INCONCEVABLE

C'est l'opinion du prince de Galles au sujet de la Conférence impériale d'Ottawa

Londres. — Un diner offert par le haut commissaire du Canada, M. G.-Howard Ferguson, aux délégués britanniques à la conférence économique impériale, la veille de la fête de la Confédération canadienne, a réuni environ 600 convives. Parmi ceux-ci, il y avait le prince George, qui représentait son frère le prince de Galles, indisposé; le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J.-H. Thomas, et le secrétaire d'Etat pour les colonies, sir Philip Cunliffe-Lister, tous deux délégués à la conférence d'Ottawa. M. Stanley Baldwin, lord-président du conseil, et M. Walter Runciman, président du "Board of Trade", tous deux aussi délégués à la conférence, n'ont pas pu assister.

Le prince George a lu un message du prince de Galles. "Un échec est inconcevable", disait l'héritier du trône dans ce message. L'empire, continuait-il, ne peut pas régler les différends politiques du monde, mais ne peut-il pas, dans le domaine économique, lancer un message d'espoir au commerce mondial qui se meurt sous l'étreinte de restrictions universelles?

Le prince de Galles faisait ensuite remarquer que pour longtemps encore, les marchés mondiaux seront chose essentielle pour l'empire et qu'à Ottawa, il ne faudra négliger aucun effort pour redonner du coeur au monde et pour prendre des mesures auxquelles d'autres pays puissent participer par la suite. Le Canada et l'Australie ne peuvent pas se dispenser du marché mondial pour leur blé. L'Australie, l'Afrique-Sud et la Nouvelle-Zélande ne peuvent pas se dispenser du marché mondial pour leur laine. Le Royaume-Uni a besoin du marché mondial pour ses industries. Peut-être, si l'on veut prévoir à longue échéance, l'empire pourra-t-il finir par dépendre moins du reste du monde, en serrant les rangs, mais une telle modification doit s'opérer graduellement et selon le procédé naturel de l'évolution, sous la direction, et non sous la contrainte gouvernementale.

Dans l'intervalle, continuait-il, il est de la plus haute importance, au point de vue de nos propres intérêts, que loin de prendre quelque mesure susceptible de décourager les pays étrangers, nous fassions, à Ottawa, tout ce qui est possible pour redonner courage au monde et pour concerter des mesures auxquelles d'autres pays puissent collaborer, plus tard. L'empire peut peut-être entrainer les autres dans la bonne voie, en déclenchant une hausse des prix de gros. Et l'empire se trouve dans une excellente situation pour cela: sa responsabilité envers le reste du monde n'en est que plus grande. Tout en reconnaissant qu'il y a des difficultés à surmonter, nous ne devons pas nous laisser écraser par la crainte. Un échec est inimaginable.

M. Thomas a dit que, sauf la réserve que lui imposait l'humilité, il devait affirmer que la Grande-Bretagne n'envoie pas "une équipe de second ordre" à la conférence d'Ottawa. Le gouvernement britannique, a-t-il ajouté, a prouvé qu'il est convaincu que la conférence est essentielle à la prospérité de l'Empire.

La guerre aux sauterelles

Pour conjurer le fléau des sauterelles au Manitoba et dans les autres provinces des prairies, H.-G. Crauford est arrivé à Winnipeg. Il est le chef du service des insectes, département de l'entomologie, ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Le Manitoba doit faire face à la situation la plus dangereuse depuis 50 ans et le gouvernement fédéral prête assistance aux ministères provinciaux de l'agriculture dans la lutte contre les sauterelles. M. Crauford visitera ensuite l'Alberta et la Saskatchewan.

Le cardinal Verdier à Québec le 17 juillet

Québec. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, qui doit cet été visiter le Canada, débarquera à Québec le 17 juillet. Le prince de l'Eglise fera la traversé à bord de l'"Empress of Britain", le même navire qui nous amènera les délégués de Grande-Bretagne et de quelques-uns des dominions britanniques en route pour la conférence économique impériale d'Ottawa. L'arrivée de ce paquebot sera donc, pour Québec, un événement sans précédent dans ses annales.

Rapport du Président

(Suite de la 1re page)

Cercles paroissiaux

Chaque congrès nous a fourni l'occasion d'entendre la complainte, toujours la même, sur l'irrégularité des cercles paroissiaux à agir en commun avec l'Exécutif et sur leur inactivité ou leur langueur. Nos cercles ont coûté beaucoup d'encre à nos rapporteurs. Quand on entendait un rapport favorable sur toutes les autres activités de l'Association, le rapport traitant des cercles paroissiaux ne manquait jamais de conclure à leur inertie et à l'indigence de leurs labeurs. Si un rapporteur relevait une lacune dans une quelconque de nos activités, il n'hésitait jamais et en faisait retomber la responsabilité sur les cercles paroissiaux. On s'accordait seulement à concéder qu'au lendemain d'un congrès, ils faisaient preuve d'un peu de vitalité. Mais cette sollicitude ne porta pas fruit. Les cercles semblent s'être lassés d'être les souffre-douleur de l'Association et cette fois c'est immédiatement après le congrès de 1930 qu'ils ont commencé à ignorer l'Exécutif.

Il est cependant deux bons points qu'ils ont mérités et qu'en toute justice nous allons leur donner immédiatement. D'abord, en 1930 et en 1931, ils se sont très bien acquittés de leur besogne à l'occasion de la perception. Il est à noter que ces deux dernières années, le total de la perception, en dépit de la rareté de l'argent, a excédé la moyenne annuelle des souscriptions computées en 1927. Sans la coopération sérieuse des cercles paroissiaux, ces résultats n'auraient pas été atteints. Disons, en second lieu, qu'en 1931 aussi bien qu'en 1932, nous avons reçu la liste des inscrits au concours d'au moins 40 paroisses et que dans ces paroisses, toutes les formalités dont est entouré le concours ont été bien observées.

Ce que sont les cercles

Après cela, si je continue à parler des cercles, il me faut aussi tomber dans la complainte. Il n'y a pas à douter que l'activité de nos cercles n'a jamais été ce que nous avions espéré. C'est M. l'abbé Sabourin qui disait en 1924: "L'Association d'Education est comme une grande armée dont les régiments sont les cercles paroissiaux"; et, ajoute souvent Mgr l'Archevêque, "dont l'Exécutif est l'état-major".

Poussant la comparaison plus loin, je dirai que les officiers paroissiaux sont les commandants des régiments et les éclaireurs nécessaires de l'état-major. Nous avons besoin de savoir à l'Exécutif ce qui se passe dans chacune de nos écoles et c'est aux officiers des cercles paroissiaux qu'il incombe de nous renseigner. C'est pour cette raison que nos règlements exigent de nos cercles toute une série de rapports périodiques. Et il est important que ces rapports nous parviennent au temps déterminé par les règlements. Or c'est précisément sous l'aspect d'une irrégularité très marquée à nous fournir leurs rapports que les cercles ont d'abord manifesté leur inertie.

Inertie graduelle

Il a fallu imaginer des mesures pour secouer leur torpeur. Il semble malheureusement qu'aucune ait eu l'effet stimulant désiré, puisque la période 1930-1932 est celle où les rapports nous sont les moins parvenus. Et puis, les règlements pourvoient à un minimum de réunions, toutes importantes, des cercles et des comités paroissiaux. Sous ce rapport aussi, les cercles ont marqué une inertie graduelle jusqu'à cette dernière année, alors que, en autant que nous en sommes informés, pratiquement aucune réunion n'a eu lieu. Ici encore, nous avons pris des mesures que nous croyions efficaces pour activer l'ardeur des cercles; le succès ne répondit pas à notre attente.

Mais peu importe. Il est urgent que dans chaque paroisse, notre cercle fonctionne activement. Autrement, la vie de l'Association même sera menacée. Nous avons vu que nos cercles fonctionnent bien à l'époque de la perception et au moment du concours; je devrais ajouter qu'ils fonctionnent aussi très bien lorsqu'il s'agit de recommander un emprunteur. Pourquoi, sous les autres rapports, ne répondent-ils pas aux appels répétés de l'Exécutif? Quel remède devons-nous trouver contre cette langueur chronique? Ce sont les deux principales questions auxquelles vous serez appelés à donner une réponse au cours de ce congrès. Pour ma part, je m'abstiens de plus amples commentaires, ne voulant pas empiéter sur le domaine des rapporteurs qui me suivront.

Le travail et la prière sont les deux sauvegardes de la jeunesse et de la vertu. — Mgr de Ségur.

L'AUTEUR DE "JEAN RIVARD"

Né à Yamachiche, en 1824, Antoine Gérin-Lajoie fit de brillantes études classiques au collège de Nicolet.

Au sortir de ses études classiques, Gérin-Lajoie voulut étudier le droit, et s'inscrivit à Montréal au bureau d'un ancien ami de collège. Etant d'ailleurs sans ressources suffisantes pour payer ses études, il alla tout de suite chercher fortune aux Etats-Unis. Son voyage aventureux dura dix-sept jours, du 13 au 30 août 1844. N'ayant pu obtenir nulle part d'emploi, l'étudiant revint à Montréal où il dut battre encore pendant trois mois les pavés, avant de trouver enfin une besogne peu rémunératrice à la "Minerve". De correcteur d'épreuves qu'il y fut d'abord, il devint bientôt rédacteur du journal. Pendant deux ans et demi il fut ainsi mêlé aux luttes politiques de la "Minerve", qui soutenait alors Lafontaine et Baldwin contre Draper et Viger. Entre temps, il donnait des leçons et continuait ses études de droit. Il se fit recevoir avocat. De la politique dont il s'était vite dégoûté, il se réfugia au barreau où sa timidité l'empêcha de réussir. C'est à cette époque qu'il rêva de devenir un jour cultivateur et de vivre la vie qu'il devait raconter dans "Jean Rivard". Mais il dut plutôt, pour vivre, occuper des emplois administratifs. A partir de ce moment, Gérin-Lajoie entra dans le service civil qu'il ne quittera pas. C'est en 1856 qu'il devint bibliothécaire du parlement: situation qui lui fit des loisirs et lui permit de se livrer à l'étude. Le parlement étant venu se fixer à Québec en 1859, Gérin-Lajoie y rencontra tout un groupe d'hommes qui se préoccupaient de développer notre littérature. Il se joignit à eux. Avec l'abbé Casgrain et le docteur Hubert Larue, il fonda les "Soirées canadiennes", puis le "Foyer Canadien". C'est dans ces recueils qu'il publia son roman. En 1862, parut dans les "Soirées", Jean Rivard, le défricheur", et, en 1864, dans le "Foyer", "Jean Rivard, économiste".

Lorsque Ottawa fut définitivement choisi comme capitale du Canada, Gérin-Lajoie y suivit l'administration. Il y mourut le 4 août 1882.

Comment fut reçu le roman de Gérin-Lajoie

"Jean Rivard" est le premier, dans l'ordre chronologique, de nos grands romans, les "Anciens Canadiens" n'ayant paru qu'en 1863, une année après "Jean Rivard, le défricheur". L'abbé Casgrain, qui eut avec Gérin-Lajoie des relations d'amitié et littéraires très étroites, nous assure que "Jean Rivard" ne reçut pas du public l'accueil qu'il méritait. On lut sans assez d'enthousiasme ces pages que l'auteur aurait voulu faire si pratiques. On en voulait sans doute à Jean Rivard d'être trop peu romanesque, si occupé des choses de la ferme, et si éloigné des intrigues où aime à s'aventurer l'imagination du lecteur. La mode n'était pas alors, comme elle l'est aujourd'hui, au roman social, et l'on n'était pas encore habitué à chercher dans le roman français l'exposé et la discussion des problèmes les plus difficiles de la vie contemporaine. Sans être précisément un précurseur, Gérin-Lajoie avait compris tout le profit qu'il peut y avoir à souder une thèse au récit d'un roman. La thèse a sans doute ici trop absorbé le roman; elle l'a mis en péril, mais nous pensons cependant que c'est pour cette thèse elle-même, et pour les idées justes qu'elle enferme, et pour les suggestions heureuses qu'elle propose, que le roman de "Jean Rivard", devenu enfin actuel parce qu'il est social, mérite de reparaitre à la surface de notre vie littéraire.

L'abbé Camille ROY.

Pour réduire les frais de l'administration

Ottawa. —Le gouvernement vient d'adopter un arrêté ministériel qui décrète que tous les vides qui se produiront dans le service civil d'ici le 30 juillet 1932 ne seront pas comblés et que les postes ainsi laissés libres seront abolis.

Les postes qui deviendront vacants ne pouront être remplis par la nomination d'un nouveau titulaire ou par la promotion d'un fonctionnaire inférieur à moins que le sous-ministre ne déclare que l'intérêt public l'exige. Et le sous-ministre devra avoir l'approbation du ministre.

L'arrêté ministériel décrète encore qu'il n'y aura pas d'augmentations de salaires chez les fonctionnaires d'ici le 31 mars 1933.

Le gouvernement a pris cette mesure, semble-t-il, pour réduire les frais de l'administration sans avoir à renvoyer une partie des fonctionnaires.

Nouvelles Brèves

VICTORIA, C.-A. — L'Union des Municipalités de la Colombie-Anglaise a adopté une résolution qui demande que les frais de l'aide aux chômeurs soient à la seule charge du gouvernement fédéral.

TORONTO. — Le Dr J.-L. Chabot, d'Ottawa, ancien député fédéral, a été élu président du collège des Médecins et des Chirurgiens d'Ontario. C'est le premier Canadien français appelé à remplir cette fonction.

OTTAWA. — Le Canada aura 278 nouveaux médecins, selon ce que vient d'annoncer le Dr J.-Fenton Argue, registraire du Conseil médical du Canada.

MONTREAL. — Le R. F. Ulysse, fondateur et premier provincial des Frères de l'Instruction chrétienne au Canada, est décédé.

SAINT-JEAN, Terre-Neuve. — Un cabinet vient d'être formé par M. C. Alderdice, chef du parti uni, qui a remporté 24 des 27 sièges aux dernières élections générales.

WASHINGTON. — Le président Hoover a ratifié le projet de loi destiné à réduire de $150,000,000 les déboursés du gouvernement fédéral.

WASHINGTON. — L'exercice fiscal 1931-1932 des Etats-Unis vient de se terminer par un déficit de $2,885,000,000. Le déficit de l'exercice précédent était de $903,000,000.

SAINT-NAZAIRE. — Le nouveau paquebot construit par la Cie Générale Transatlantique, et temporairement baptisé le "Super Ile-de-France", sera lancé le 29 octobre.

CITE VATICANE. — Le Pape a accordé une audience particulière d'une demi-heure à Mgr Duke, archevêque de Vancouver.

PARIS. — Le cabinet a décidé d'inaugurer une campagne de souscriptions nationales pour élever un momument à Aristide Briand à Paris.

LONDRES. — Le gouvernement de la Grande-Bretagne ne fera pas de représentations au gouvernement des Etats-Unis à la suite de la mort de Violet Sharpe.

MOSCOU. — Le gouvernement soviétique achète actuellement un important matériel de guerre. Il a acquis des lots de métaux en Allemagne, en Tchécoslovaquie, en France même.

RHODES. — S. Exc. Mgr J.-Marie-Emile Castellani, O.F.M., a été nommé en date du 18 avril 1932, par Sa Majesté le Roi Victor-Emmanuel III, Grand Officier de la Couronne d'Italie.

STAMBOUL, Turquie. — Le parti du peuple, le parti le plus fort au parlement turc, a décidé d'approuver l'entrée de la Turquie dans la Société des Nations.

Mgr Bruneau fête ses 50 ans de prêtrise

Nicolet, P. Q. — L'une des plus grandes joies qu'a éprouvées S. Exc. Mgr J.-S.-H. Brunault, deuxième évêque de Nicolet, à l'occasion du cinquantenaire de son ordination sacerdotale, fut la réception d'une lettre autographe de S. S. le Pape Pie XI, le félicitant de ses cinquante années de prêtrise et de dévouement à l'Eglise. La lettre, lue en latin au public prenant part à la fête religieuse, fut traduite en français. Une bourse de $35,000 fut ensuite offerte à Son Excellence par ses ouailles.

Le sermon de circonstance fut prononcé par S. Exc. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, à la messe solennelle célébrée par le chanoine F.-S. Saint-Germain. Mgr Courchesne a fait une revue de la longue vie de Mgr Brunault et a fait ressortir le zèle dont il a toujours fait preuve pour la promotion des choses spirituelles et intellectuelles. Ce zèle lui a mérité une réputation de lutter pour la prédominance des principes solides et d'une moralité ferme.

Les délégués australiens

Wellington, N.-Z. — Les délégués de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à la conférence économique impériale d'Ottawa se sont embarqués pour le Canada à bord du paquebot "Aorangi". Ils doivent arriver à Vancouver le 15 juillet, avant l'ouverture de la conférence.

TRIBUNE LIBRE

A propos de l'élection de Saint-Boniface

Saint-Boniface, le 4 juillet 1932

M. Donatien Frémont,
Directeur de la Liberté,
Winnipeg.

Monsieur le Directeur,

L'on a fait courir le bruit que j'avais, au cours de la dernière campagne électorale, du haut de l'estrade ou autrement, donné une direction à ceux qui m'appuyaient pour l'indication d'un second choix.

Afin de rassurer les personnes qui pourraient être induites en erreur par cette rumeur, je désire faire observer que nous étions, dans le comté de Saint-Boniface, quatre candidats représentant autant de partis différents. Sauf les égards personnels dus à chacun de mes adversaires, je ne me sentais tenu à avoir pour aucun d'eux plus de ménagements qu'ils n'en avaient eux-mêmes pour la cause que je représentais. Mon unique souci était de me faire élire en accumulant autant de premiers choix que possible. Il eût été oiseux de réclamer des seconds choix pour l'un quelconque des adversaires, attendu que les premiers étaient assez difficiles à obtenir. Du reste, aucun des candidats en présence ne s'est attardé à cette besogne.

Quant à ceux de nos amis qui, dans des conversations personnelles ou dans la presse, auraient préconisé tel ou tel second choix, je déclare formellement qu'ils n'y étaient autorisés, ni par moi, ni par notre comité d'élection.

Dans l'espoir que cette mise au point dissipera tout malentendu, je vous remercie d'avance de vouloir bien publier cette lettre et vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

Louis-Philippe GAGNON.

* * *

L'article suivant a paru dans le "Norwood Press" du 30 juin:

Erreurs de rédaction

Le bulletin marqué, paru dans le "Norwood Press", la veille des élections, a été l'objet de certaines critiques; comme personne ne veut adopter cet orphelin, le rédacteur se voit forcé de lui donner ses soins.

Le premier but que l'on se proposait en le publiant était de montrer aux lecteurs comment se servir du bulletin alternatif. Tant d'incertitude régnait à ce sujet dans l'esprit du public que des éclaircissements s'imposaient.

En second lieu, du point de vue du comité de publicité libéral-progressiste, il importait de faire ressortir l'avantage qu'il y avait à voter pour M. Gagnon. Ce double souci a eu pour résultat de donner au bulletin paru dans notre journal sa forme actuelle. Quiconque a lu attentivement les instructions s'y rapportant a pu se rendre compte de l'intention.

De quelle autorité le bulletin-spécimen a-t-il été marqué? Ceux qui ont eu à faire dans les comités électoraux réalisent qu'il est très difficile de réunir soit l'exécutif, soit le comité de publicité, surtout dans les dernières heures de la campagne. Quelqu'un doit assumer la responsabilité de certains actes individuels. C'est ce qui est arrivé dans le cas de ce bulletin. Le rédacteur, croyant, bien à tort évidemment, traduire les vues de l'exécutif, et incapable de le réunir pour étudier la question, a pris sur lui de marquer le fac-simile du bulletin: Gagnon, 1; Lawrence, 2.

Telle est la clef du mystère.

M. de Valera ne viendra pas à Ottawa

Ottawa. — M. Sean-T. O'Kelly, vice-président du conseil exécutif dans le gouvernement de Valera, sera le chef de la délégation de l'Etat libre d'Irlande à la conférence économique impériale d'Ottawa. Les autres délégués officiels seront MM. Seam Lemass, ministre de l'industrie et du commerce, et M. James Ryan, ministre de l'agriculture.

Le "Champlain" est parti de New-York jeudi

New-York. — Le nouveau navire de 28,000 tonnes de la Compagnie générale transatlantique, le "Champlain", baptisé de ce nom en l'honneur du fondateur de Québec, Samuel de Champlain, a quitté New-York jeudi soir, après avoir passé cinq journées dans le port et y avoir été l'objet de visites de la part de milliers de personnes.

De même que beaucoup avaient tenu à faire la première traversée du Havre à New-York, de même, beaucoup ont tenu à se faire inscrire sur la liste des passagers qui se sont mis en route pour la France à bord de ce navire qui est un hommage à l'art moderne.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

S. Exc. Mgr l'Archevêque est allé aux fêtes organisées à Saint-Joseph à l'occasion du cinquantième anniversaire de M. l'abbé Martin, curé de Saint-Joseph depuis 30 ans.

A l'hôtel de ville

Rien de bien neuf à l'hôtel de ville. Le maire est revenu à son poste. MM. Suarez, Van Ealander et Leslie sont en vacances. M. Jos. Mathieu a été délégué pour représenter la ville à Kenora, le premier juillet, lors de l'ouverture de la route Trans-Canada. M. d'Eschambault a présidé au dévoilement du portrait du colonel Robertson, au Norwood. Cette cérémonie était organisée par les Vétérans de la Grande Guerre.

En somme, nos échevins essaient d'administrer la ville le mieux possible en attendant, comme tous, la reprise des affaires.

La célébration du 14 juillet

Pour célébrer la fête nationale française, le 14 juillet, les organisations françaises — Réservistes français, Dames Auxiliaires des Réservistes français et Union Nationale Française — donneront un banquet le soir même de la fête, à 7 h. 30, au Royal Alexandra. Les billets ($1.50) sont en vente chez M. Létienne, M. Gydé et M. Fontaine. Les samedi et dimanche 16 et 17 juillet, on continuera de célébrer sous forme de fête champêtre sur le terrain de l'ancien Collège. Il y aura courses, jeux, amusements divers, rafraîchissements.

Nous invitons cordialement tous nos amis à participer à cette fête en assistant soit au banquet, soit au pique-nique.

Thérèse DENISET,
Secrétaire de l'Union Nationale Française.

Organisation Jubinville des Jeunes de Cathédrale

Le lundi 20 juin a eu lieu l'assemblée mensuelle de l'O.J2.C. A cette assemblée, qui fut convoquée pour discuter le programme des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, nous eûmes le plaisir de saluer le R. P. Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, M. M. Dugal, du Collège de Gravelbourg, M. I. Villeneuve, inspecteur du Département d'Agriculture, et M. Camille Fournier, président de l'Union Régionale de l'A.C.J.C., de Saint-Boniface.

Le R. P. Bourque, qui a voulu si généreusement prêter son concours à notre association, nous présente une intéressante causerie sur "l'union des jeunes en général". Après une telle conférence, dans laquelle le P. Bourque, avec toute l'énergie et la véhémence dont on le sait capable, insista fortement sur l'union et l'entente parmi les jeunes, comment nous, jeunes gens de l'O.J2.C., ne saurions-nous pas fournir largement et honorablement à notre race et à notre foi une élite d'hommes viriles, dignes de la foi de nos ancêtres et de l'espoir que nos supérieurs fondent sur nous!

Dans ses remerciements au conférencier, notre dévoué président interprète le sentiment de toute l'assemblée qui apprécie justement les bons conseils et les paroles salutaires du P. Bourque.

Dans la Boîte aux Questions, M. I. Villeneuve nous montre que l'industrie agricole, qui est la source de toutes les autres, est la plus payante et en même temps celle qui fournit la plus grande quantité de produits pour les nécessités de la vie. M. Villeneuve sut introduire dans ses réponses plusieurs exemples de jeunes qui, malgré leur maigre début dans l'industrie agricole, ont réussi par leur travail et leur zèle et ont gagné des bonnes sommes d'argent pendant leurs moments libres, tandis que d'autres jeunes gens s'amusaient à fréquenter les théâtres et les salles de billard.

M. l'Aumônier remercie M. Villeneuve de ses conseils pratiques et encourage les membres à prendre part à la "Boîte aux Questions" en posant des questions qui font surgir des renseignements utiles à tous.

M. le président remercie les membres qui ont assisté au Congrès Régional de l'A.C.J.C. et propose un vote de félicitations envers M. Camille Fournier qui vient d'être réélu président de l'Union Régionale de Saint-Boniface.

Afin d'alléger la charge du secrétaire-trésorier, une motion est suggérée de confier la charge de trésorier à un autre membre. Cette motion est passée au vote et M. Jean Ledoux est élu à ce poste.

Suit une discussion ouverte à tous les membres au sujet du pique-nique: courses, balle au camp, boxe, gymnastique, etc., sont discutées, entre autres l'espoir de voir l'O.J2.C. remporter les principaux honneurs au tournoi.

M. Marcel Dugal clôt la réunion par de sages conseils et les meilleurs souhaits dans la marche en avant de notre organisation.

Edouard FRY,
Sec.-cor.

Tennis

La Ligue Interparoissiale vient d'organiser cette année un concours de tennis parmi tous les catholiques du Manitoba. C'est le deuxième de ce genre dans la province et l'on dit que le nombre des concurrents dépasse de beaucoup celui de l'an dernier.

Les parties ont commencé lundi soir avec un entrain vraiment remarquable. De plus, nos joueurs peuvent s'attendre à rencontrer des adversaires très habiles à manier la raquette.

Les finales seront jouées dimanche après-midi à 2 h. 30, sur les courts de l'Union Canadienne, angle des rues Masson et Taché. Vous êtes tous invités à venir applaudir nos jeunes catholiques et encourager par là une organisation de jeunes. Les prix seront décernés aux gagnants par les généreux donateurs eux-mêmes.

LE SECRETAIRE.

PETITES NOTES

Mme J.-A. Samson, de Californie, est actuellement en visite chez sa mère, Mme A. Pambrun, 300, rue Hamel. Elle est accompagnée de sa fille Irène.

* * *

M. et Mme Amable Toupin et leurs filles, Dorothée et Flore, ainsi que M. et Mme Omer Pelletier, sont partis samedi pour un voyage d'un mois. Ils visiteront Providence et Woonsocket, R. I., et de là se rendront dans la province de Québec.

* * *

M. Jacques Comte, de Portage-la-Prairie, commis licencié en pharmacie, nous est arrivé récemment à Saint-Boniface. Il est à l'emploi de la Pharmacie Préfontaine et résidera désormais à Saint-Boniface.

Baptêmes

Le 17 juin — Joseph-Jean-Nelson, enfant d'Edgar Rougeau et de Lucienne Paul. Parrain, Auguste Rougeau; marraine, son épouse, née Olivine Lafrenière.

Le 18 juin — Norma-Jeanne-Patricia, née le 9, enfant d'Emile Carrière et de Gertrude Kukle. Parrain, Daniel Carrière; marraine, Mme Léocadie Pedneault.

Le 22 juin — Joseph-Gérard-Louis, enfant de Louis Riel et d'Annie Vermette, né le 21. Parrain, Alcide Bériault; marraine, Bibiane Riel.

Le 25 juin — Florence-Rita-Patricia, née le 22, enfant de Georges Marcoux et de Blanche Antaya. Parrain, Gabriel Marcoux, représenté par Antonio Marcoux; marraine, Reine Bazin.

Le 26 juin — Marie-Joséphine-Alexina, née le 21, enfant de Michel Proulx et d'Angelina Lamirand. Parrain, François Gagnon; marraine, son épouse, née Josephine Morand.

Le 26 juin — Jeanne-Rita-Dorothée-Johanna, née le 24, enfant d'Arcadius Prescott et de Zéphirine Mousseau. Parrain, Albert Prescott; marraine, Juliette Baudry, représentée par Irène Dawson.

Le 28 juin — John-Patrick, né le 27, enfant de Patrick Gannon et de Thérèse Lévesque. Parrain, Roland Lévesque; marraine, M.-Thérèse Lévesque (Mme Ernest Lévesque), grand'mère de l'enfant.

Le 28 juin — Thomas-Michael, né le 27, enfant de Patrick Gannon et de Thérèse Lévesque. Parrain, John Gannon; marraine, Mme Gannon (M.-Ann O'Neill), oncle et grand'mère de l'enfant.

Mariages

Le 18 juin — Thomas Lonergan, de Holy Cross, fils de feu Thomas Lonergan et d'Annie Harrison, et Geneviève Bélanger, de Saint-Boniface, fille d'Adélard Bélanger et de Gratia Girard.

Le 18 juin — Alphonse Mondor, fils de Gaspard Mondor et de feu Philomène Rivet, et Angelina Dupont, fille de Hormidas Dupont et d'Angèle Compayré, d'Inwood, Man.

Le 22 juin — Joseph-René Dupas, fils de feu Jos.-R. Dupas et d'Alvina Désy, et Simone Saint-Laurent, fille majeure de feu Louis Saint-Laurent et d'Anna Brabant.

Le 25 juin — Joseph-Hector Pelletier, fils de Doria Pelletier et de Maria Vermette, et Marie-Cécile-Yvonne Provost, fille de feu Henri Provost et d'Alexina Cyr.

Le 29 juin — J.-B.-Paul Dubois, fils de J.-B. Dubois et de M.-Blanche Gariépy, de Montréal, et Simone Ledoux, fille de Wilfrid Ledoux et d'Eugénie Martin.

Sépultures

Le 23 juin — Cécile Saint-Onge, fille de Willie Saint-Onge et de Clara Despatis, décédée le 22, à l'âge de 12 ans.

Le 25 juin — Jean-Joseph-Nelson, enfant d'Edgar Rougeau et de Lucienne Paul, décédée le 24, à l'âge de 8 jours.

Recomptage des votes dans La Vérendrye

M. E.-J.-R. Arpin, candidat conservateur dans La Vérendrye, a demandé un recomptage des votes. On sait que l'hon. P.-A. Talbot y a été déclaré élu par une majorité de 82. Le troisième candidat était M. Allan Ramsay, indépendant, qui a obtenu 306 voix et a perdu son dépôt. Dans le transfert de ses votes, 79 ont été à M. Arpin et 40 à M. Talbot. Les autres bulletins n'indiquaient pas de second choix. Il y a eu 88 bulletins rejetés. La plupart étaient marqués avec des croix au lieu de chiffres et 48 avaient deux croix.

Le recomptage se fera le 7 juillet devant Son Honneur le juge Roy, à Saint-Boniface. C'est le seul qui a été ordonné jusqu'ici. L'élection de M. Webb dans Assiniboia est concédée.

Allez-vous camper?

Allez-vous camper cet été? Allez-vous jouir d'un été de délices et de plein air dans les bois et sur l'eau? Dans l'affirmative vous trouverez toute une richesse de renseignements utiles, qui vous aideront beaucoup à jouir de votre villégiature, dans le feuillet 55 N.S. (gratuit sur demande) et intitulé: "Moyens de se protéger contre les moustiques, les mouches noires et les fléaux semblables dans la forêt". Ce feuillet a été préparé sous la direction de l'Entomologiste du Dominion, pour venir en aide aux gens qui s'occupent des choses de la nature, par leur goût ou par leur métier.

Elles soulagent le rhumatisme et le douloureux mal de dos

Des milliers de patients qui ont pris des Pilules Dodd pour les Rognons l'attestent

Mme J. Reynolds en garde toujours un boîte dans la maison

Saint-Albert, Alta, 4 juillet (Spéciale) — Ce dont beaucoup de personnes ont besoin aujourd'hui, c'est un remède sûr pour les rognons. Quelque chose qui leur procurera soulagement et en quoi elles peuvent mettre toute leur confiance. Mme J. Reynolds, de cette localité, a trouvé un remède — les Pilules Dodd pour les Rognons. Elle écrit:

"Je trouve les Pilules Dodd pour les Rognons excellentes pour le mal de dos et le rhumatisme. J'en garde toujours une boîte à la maison et ne m'en passerais pas." Cette déclaration est brève, mais au point.

Le moyen naturel de traiter le rhumatisme et le mal de dos est de traiter les rognons, et le moyen naturel de traiter les rognons est d'employer les pilules Dodd pour les rognons.

Le rhumatisme est causé par la présence d'acide urique dans le sang. Si les rognons fonctionnent comme il faut, ils expulseront tout l'acide urique du sang et il ne pourra plus y avoir de rhumatisme.



Remède contre les morsures de moustiques

La Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a publié dans le feuillet numéro 55—N.S., le remède suivant contre les mosures de moustiques:

Les meilleurs remèdes que l'on connaisse sont l'ammoniaque de ménage et la teinture d'iode; beaucoup prétendent aussi que la glycérine ou l'alcool sont utiles. Certaines autorités médicales recommandent l'emploi de savon de toilette ordinaire que l'on mouille et que l'on frotte doucement sur la morsure, après quoi l'irritation disparait rapidement.



M. LUCIEN DAOUST,
gérant de la compagnie J.-J. Daoust, Ltée, de Saint-Boniface, qui contribua largement au succès du pique-nique-tournoi de la Saint-Jean-Baptiste, par l'installation des lumières électriques. L'O.J2.C. tient à remercier M. Daoust pour ses nombreux services durant le pique-nique-tournoi.

C'est en Allemagne qu'il y a le plus de chômeurs en Europe

Londres. — Le 23 mai dernier, lors du recensement, il y avait 2,001,127 personnes absolument sans travail, 630,664 temporairement sans ouvrage et 109,515 temporairement employées, ce qui fait un total de 2,741,306. Ce chiffre comprend 2,190,478 hommes et 430,828 femmes et le reste, des jeunes gens et des jeunes filles.

Berlin. — Le 31 mai, il y avait 5,583,000 chômeurs en Allemagne, d'après les statistiques officielles. La situation au cours des derniers mois était: en janvier, 6,042,000; en février, 6,128,000; en mars, 6,034,000; en avril, 5,737,000; en mai, 5,583,000; l'an dernier, en janvier, 4,887,000; en mai 4,053,000.

Paris. — Le recensement qui vient d'être fait en France le 11 juin indique 247,264 personnes officiellement inscrites et recevant des secours du gouvernement. Ce sont des gens absolument sans travail ainsi répartis: 194,960 hommes et 52,304 femmes. A ce chiffre il faut ajouter 27,210 personnes qui reçoivent de l'aide de différentes organisations de charité; ce qui donne un total de 274,474. Les économistes français s'accordent à dire qu'il y a trois sans-travail non inscrits pour un qui l'est. Ainsi la France aurait plus de 1,000,000 de chômeurs.

La douleur qui nous vient du sacrifice porte avec elle sa consolation. — Jules Lemaître.

La logique de Guibollard

— D'où venez-vous si tard?

— D'entendre Bongosier. Quel orateur!

— Allons donc! Un braillard!

— Beaucoup, beaucoup de talent.

— Il ne sait même pas le français.

Guibollard hausse les épaules:

— Qu'est-ce que cela prouve? Cicéron non plus ne savait pas le français. Et cependant, c'était un grand orateur!...

Cité de Saint-Boniface

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un règlement passé par le Conseil de notre Ville, No 2436, tous les coiffeurs (barbers and hairdressers) sont tenus de fermer leurs établissements à 7 heures du soir, excepté le samedi, lorsque l'heure de fermeture sera à 10 heures du soir, et excepté aussi le mercredi durant les mois de juin, juillet et août, lorsque l'heure de fermeture sera à 1 heure de l'après-midi.

Chaque infraction à ce règlement sera punissable d'amendes prévues dans le dit règlement.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier.

Saint-Boniface, Man.,
2 juillet 1932.

Page Féminine

Mesdames, reposez-vous!

Beaucoup de maîtresses de maison, de mères de famille refusent de s'accorder le moindre répit sous prétexte qu'elles n'ont pas "une minute à perdre".

Mais un repos intelligemment compris et opportunément, loin de constituer une perte de temps, est un des meilleurs procédés pour renouveler les forces déclinantes et pour permettre ultérieurement de gagner du temps. Aussi, une personne très occupée, obligée de fournir un labeur considérable, fera-t-elle bien de s'assurer quelque repos ingénieux dans la journée si elle veut être capable de remplir vraiment toute sa tâche.

Le repos dont nous avons besoin est de deux sortes:

Si nous sommes simplement lassées de la continuité d'une besogne, le repos consistera dans le changement d'occupations: ainsi, après avoir fait une heure de ménage, s'asseoir, pour éplucher des légumes ou pour raccommoder des bas, constitue un repos.

Donc, en établissant son programme de journée, la maîtresse de maison devra préparer ces alternances d'occupations au mieux de sa besogne totale et des repos successifs qu'elles offrent. Cette précaution lui fournira déjà une possibilité d'accroître son rendement journalier dans des proportions très importantes.

Mais il est une autre sorte de fatigue qui, dépassant la lassitude, devient du surmenage. Dans ce cas, le simple changement d'occupations n'apportera pas le repos nécessaire. Il faut la suspension de toute occupation. Pendant un quart d'heure, une demi-heure, ou même une heure, suivant la nécessité et suivant les possibilités, il faudra supprimer tout travail, tout effort.

Ce genre de repos doit aller de la simple distraction avec lecture aimable au travail manuel facile, jusqu'au repos total sur une chaise longue, les yeux fermés, loin de tout bruit, suivant l'état de fatigue auquel on est arrivé.

C'est dans le courant de l'après-midi que la maîtresse de maison, ayant rempli toutes les occupations de la matinée, peut plus aisément s'assurer ce moment de détente.

Lorsque la température le permet, on se trouvera bien de prendre ce moment de repos en plein air.

La fatigue inhérente au rôle de maîtresse de maison et de mère de famille peut être sensiblement allégée par une organisation prévoyante. En effet, à côté des travaux journaliers, il y a des travaux hebdomadaires, mensuels. Si les premiers ne sauraient être évités un seul jour, les autres peuvent être répartis dans le cours de la semaine et du mois, suivant les convenances de la personne qui en est chargée. Rien n'est plus maladroit, sous prétexte de se débarrasser d'un seul coup de labeurs ennuyeux, que d'assumer pour un jour des travaux facultatifs, capables de remplir sans excès plusieurs jours. C'est en s'imposant de semblables "coups de feu" qu'une maîtresse de maison arrive au surmenage, pour le plus grand préjudice de sa santé, de sa gaieté, de sa puissance de travail et aussi du confort de tous les siens.

Suivant les circonstances, il sera bon aussi de s'accorder une petite halte avant le moment où l'on aura sûrement à fournir un supplément d'énergie. En particulier, la maîtresse de maison qui travaille beaucoup devra s'arrêter, se reposer, se détendre l'esprit et le visage quand les membres de sa famille occupés au dehors vont rentrer, quand elle va recevoir une visite et chaque fois qu'elle se prépare à être aimable, enjouée, bonne, pitoyable, prête à écouter les récits, les plaintes des autres, prête à leur donner un bon conseil.

Car la coquetterie morale d'une personne très occupée, d'une femme d'intérieur, d'une épouse laborieuse, d'une mère de famille, doit être de ne pas faire peser sur ceux pour qui elle peine, sa fatigue physique et sa lassitude intellectuelle; vis-à-vis d'eux, elle doit, autant que possible, avoir l'air de la fée du logis qui tient sa maison par un jeu de baguette, et qui se joue de toutes les difficultés avec une aisance souriante.

Jamais elle n'arrivera à donner cette impression délicieuse, si elle ne sait pas parfaitement combiner le repos nécessaire, avec les occupations nécessaires, elles aussi.

Enfin, il est une précaution qui peut rendre de grands services à la personne dont le labeur est considérable, c'est d'en écarter les pensées sombres, le mécontentement vain, et si elle ne chante pas en travaillant, que, du moins, les pensées qui passent dans son cerveau soient toutes roses et chantantes.

Sa fatigue en sera considérablement allégée.

UNE MERE.

A QUELQUES NERVEUSES

Je trouve cette plainte dans mon courrier: "Comment soigner une impressionnabilité nerveuse excessive qui fait que la simple appréhension de tout événement fâcheux, de toute démarche désagréable me met dans un état de nervosité inexprimable: mon coeur bat plus vite, ma tête tourne, mes mains sont en moiteur. Au moment de faire telle visite, je reste à la porte n'osant sonner; il m'est arrivé de m'en retourner sans le faire... Cependant, si j'ai la force de surmonter cette angoisse, je me trouve à l'aise dès que je suis "dans la place". La visite redoutée me parait agréable, j'accomplis la démarche difficile avec aisance, je supporte avec philosophie l'incident fâcheux. Que faut-il faire pour éviter "l'agonie" du début? Y a-t-il un remède? Dois-je consulter un médecin?"

J'en ai consulté pour répondre à cette question, parce que cette lettre ne fut pas unique et que la réponse intéresse beaucoup de jeunes mamans; celles qui réclament un secours contre leur nervosité et celles qui... ne l'avouent pas. Les unes et les autres liront avec profit, je l'espère, les quelques avis que j'ai recueillis:

Ce qui frappe dans ces caractères impressionnables à l'excès, c'est la contradiction entre ce qu'ils disent ne pouvoir exécuter et ce qu'ils font: une démarche épouvante jusqu'à l'angoisse, jusqu'à la souffrance et une sorte de fièvre: dès qu'elle est entamée, le calme revient. C'est que, dans la constitution de tous ces états morbides, il y a toujours une défaillance de la volonté. Chacun, sans exception, on peut le dire, a ses moments de dépression; il est des jours gris où par suite d'une association d'idées très habituelles, on se sent triste et incapable d'effort. Mais les êtres bien équilibrés moralement réagissent, "se secouent"; les faibles ne le font pas.

Cette diminution d'énergie ne modifie pas profondément les actes nutritifs, du moins au début, mais elle se traduit par des troubles bizarres: on est réellement endolori, mais surtout on interprète faussement ses sensations et on se fait une physiologie et une pathologie personnelles que l'observation attentive de son moi, les réflexions de l'entourage, l'instinct d'imitation servent à constituer et que l'insuffisance de son énergie éternise.

Donc, la cause du mal réside en vous-mêmes, puis-je répondre à mes correspondantes; vous la cultivez, la développez et la renouvelez en vous en inquiétant sans cesse, vous pouvez la supprimer par votre volonté. Souvent, un incident imprévu vous guérira, sans que votre volonté y prenne part. Voici un exemple: Une jeune femme prétendait avoir besoin de beaucoup de sommeil, ne pouvoir se lever tôt par suite d'un état de santé précaire. Un de ses enfants tomba gravement malade, ce qui l'obligea, non seulement à veiller, mais aussi à être debout de très bonne heure. Elle ne fut jamais si forte, si bien portante que pendant cette période d'efforts imposés par les circonstances, et, guérie de sa fâcheuse suggestion, elle a gardé ses habitudes matinales.

Je pourrais citer d'autres exemples, telle la guérison après le départ d'une domestique, d'une maîtresse de maison assez molle et se plaignant d'une jambe douloureuse jusqu'au jour où, restée seule, elle dut faire son ménage elle-même.

Mais le plus habituellement, ces malaises d'imagination guérissent parce qu'elles le veulent, lorsqu'elles sont bien persuadées de l'inanité de leur maladie et de la nécessité, de la possibilité de se vaincre. Pour cela, autant que possible, il ne faut pas avoir recours à des médicaments, mais tirer toute thérapeutique de soi-même. Le médicament consoliderait l'idée fixe; or, pour guérir l'idée fixe, il faut l'oublier, et pour l'oublier, cherchez à vous maîtriser, puisque du reste toutes les circonstances de la vie sont beaucoup moins désagréables, en général, que l'imagination ne les crée et que l'appréhension qu'elles vous donnent n'est en relation aucune avec la réalité. Le jour où le bon sens, ou une préoccupation sérieuse plus grave vous détourne de l'examen constant de vos sensations, vous agissez sans ces malaises et ces troubles qui empoisonnent votre existence.

La cure doit donc être morale, et pour vous, jeunes mamans, il est une raison morale qui sera le plus puissant motif de vouloir votre guérison: tous ces troubles sont éminemment contagieux et les mères qui s'abandonnent à leurs nerfs préparent des générations de névropathes: en ne donnant pas l'exemple de l'énergie, elles manquent à leur mission d'éducatrices et compromettent la santé, l'avenir et le bonheur de leurs enfants. Cette pensée du bonheur de vos enfants suffira pour désirer et obtenir le calme à nos nerfs, et le but tient trop à votre coeur maternel pour justifier vos efforts.

Je le répète: je ne suis pas médecin, donc point qualifiée pour juger des cas aussi divers que compliqués; je me fais simplement l'écho de bons et sages conseillers qui ne peuvent, en l'occurrence, donner leurs avis d'une façon générale.

SAVOIR ACHETER

Acheter, c'est un devoir national. Chacun comprend tout ce que ces mots signifient: principalement, diminuer le chômage, la misère, les mauvais ferments. Or, tout à coup, nombre de femmes qui avaient à chaque instant un "indispensable" besoin de ceci, de cela, n'ont plus besoin de rien, ce qui est tout aussi injustifié.

Il faut acheter; mais si acheter est bien, acheter au meilleur marché semble raisonnable; aussi le mot "ventes" est-il un mot magique qui attire presque toutes les femmes comme la lumière attire les papillons: nous voyons aussitôt en rêve des merveilles qui seront nôtres pour une dépense dérisoire, nous sommes sûres d'être assez malignes pour faire des découvertes magnifiques, et nous nous réjouissons d'étonner notre entourage par nos acquisitions.

Mais il est des femmes qui ont la manie des "ventes" ou qui ne s'habillent qu'avec des "fins de série" point très fraiches, des "bouts de pièces" passées, des chapeaux cent fois essayés, des robes qu'elles essayent plus ou moins mais s'empressent d'acquérir parce qu'elles sont bon marché. Or, cela se voit, rien n'est vraiment net, ni à leur taille.

Il y a aussi celles qui, prises d'une ivresse de soldat pillard (avec cette différence, notable pour leur budget, qu'elles paient leur razzia), achètent les objets les plus hétéroclites et les plus inutiles ou inutilisables, simplement parce qu'ils sont "en vente". Il ne leur serait pas venu à l'idée de les acheter au rayon...

Ne feraient-elles pas mieux d'étudier judicieusemnt leur budget, et de n'acheter que les objets utiles, en parfait état?

Mais elles se figurent que, plus elles achètent, plus elles gagnent d'argent. Ce sont des coupons, dont elles ne feront jamais rien, trop petits, fanés; des vases ébréchés, des casseroles à l'émail défaillant, des souliers qui font mal, des gants à la pliure malpropre, des robes dont la broderie éraillée ou le perlé intermittent dissuade d'élargir les hanches trop serrées. Les boites de papier à lettre ne pourront servir que pour griffonner des comptes; les fleurs artificielles le sont depuis trop longtemps.

Il faut beaucoup de coup d'oeil et de raison pour acheter à bon escient.

CONSEILS UTILES

Pour enlever les taches de graisse sur les tables de chêne

Il arrive qu'à la campagne on ait conservé l'habitude de manger à même la table de bois, sans nappe, ni toile cirée. Inévitablement, la table se trouve souvent tachée de graisse. Aussi, de temps à autre, on la nettoiera en la frottant avec du lait bouillant. On la passera ensuite à l'encaustique et elle redeviendra très propre.

Pour enlever les taches de fruits

Verser de l'eau bouillante sur la tache, la faisant passer à travers l'étoffe comme au travers d'une passoire.

Pour la migraine

Quand vous avez mal à la tête, (je suis sûre que cela doit vous arriver quelquefois), prenez un citron que vous partagez par le milieu. Vous appuyez fortement les deux tranches sur vos tempes.

Pelures d'orange

Ne jetez pas les peaux d'oranges. Vous pourrez les employer de bien des manières: les faire brûler sur une pelle rougie pour désinfecter la maison; en parfumer sirops et liqueurs, en aromatiser vos entremets, etc...

Nettoyage des cadres dorés

Mettre quelques gouttes d'ammoniaque dans de l'eau, et frotter doucement les cadres avec un morceau de vieille soie.

Entretien des couteaux de table

Prendre de la poudre à couteaux avec le bout d'un bouchon et frotter fort les deux côtés de la lame. Polir avec un linge sec.

La soupe

Robert n'est pas en forme, ce soir; il hume la soupe panade, appétissante cependant, et déclare:

— C'est pas bon!

Puis il repousse son assiette, s'enfonce dans sa chaise, et, horreur! se met à sucer son pouce.

Maman essaye de lui donner quelques cuillerées, puis elle se ravise: il est trop grand et peut manger seul. Les frères et soeur, plus âgés, ont pris leur potage sans sourciller... Sur un signe de maman, papa se lève, prend une petite casserole bien connue des enfants, et malgré les hurlements et les supplications la soupe est dans la casserole, et Robert... au lit.

Le lendemain matin, Robert se lève frais et dispos, mais avec une lueur d'inquiétude dans ses yeux bleus, il me semble. Aussitôt habillé, il vient rôder autour de la cuisinière, dans l'espoir que la soupe aura été oubliée. Hélas! la petite casserole est là, bien en vue.

Et voilà qu'il n'a pas faim, pas faim du tout... Maman n'a pas entendu... Elle sert la soupe, attache la serviette et installe commodément son bonhomme; un coup d'oeil furtif à droite et à gauche pour voir si personne ne le regarde, et Robert attaque bravement son... petit déjeuner. C'est fait!

Pendant un temps plus ou moins long, il n'y aura plus de caprices à l'heure de la soupe, mais Robert recommencera... papa et maman recommenceront aussi, et leur persévérance sera bientôt récompensée.

Mamans de chers Benjamins, c'est un moyen infaillible: essayez-le.

Question indiscrète

Le professeur fait à la classe du certificat un cours d'astronomie très élémentaire. Il cherche une comparaison qui fasse image.

— Supposez que mon chapeau ainsi posé représente la lune et ma tête la terre. Quelqu'un a-t-il une question à poser?

— Oui, M'sieur. S'il vous plait, M'sieur, est-ce qu'il y a des habitants dans la lune?

La prise de voile de Melle Hautin de l'Académie Française

De rares privilégiés ont reçu, il y a quelques jours, un bout de carton blanc, portant ces mots: "Monastère des Bénédictines de Saint-Louis-du-Temple, 20, rue Monsieur: Vous êtes prié d'assister à la Vêture monastique de Mlle Yvonne Hautin, en religion soeur Marie-Yvonne, qui aura lieu le vendredi 17 juin 1932."

Mlle Yvonne Hautin est cette brillante pensionnaire de la Comédie-Française, qui, en 1930, dans tout l'éclat de sa jeunesse, renonça brusquement au théâtre et au monde, pour faire son noviciat à Lourdes, puis à Paris, au monastère de la rue Monsieur.

La Révérende Mère Prieure avait tenu à ce que la cérémonie de la vêture prît une solennité très particulière. En effet, S. Em. le cardinal Verdier officiait, assisté de S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes.

L'office devait commencer à 14 h. 30. Mais, bien avant, la petite église de la rue Monsieur était remplie par les amis et les camarades de Mlle Hautin. Il y avait là toute la Comédie-Française: M. Emile Fabre, administrateur général, et les sociétaires, pensionnaires et collaborateurs de la Maison, parmi lesquels Mmes Cécile Sorel, Delvair, Devoyod, Robinne, Colonna-Romano, Marie Bell, Renaud, de Chauveron, Bretty, Fonteney; Nizan; MM. Albert Lambert, Bernard, Alexandre, Monteaux Le Roy, Yonnel, Bertin, Ledoux, Valmy-Bayasse, Bourny, Alphonse Séché, etc..

Parmi les ecclésiastiques, on notait également le Père Sanson.

* * *

L'église était parée comme aux grands jours de fête. Sur une crédence, au milieu des fleurs, près de l'autel, étaient déposes le scapulaire et le voile blanc qui allaient être imposés à la novice. A côté, un bénitier, des ciseaux et un linge pour recevoir les cheveux que coupera le cardinal Verdier, assisté des marraines ou paranymphes de la novice, Mmes Dussane et Emile Fabre.

Deux heures et demie. Une cloche grêle sonne dans le couvent. Les derniers bruits du monde s'éteignent dans cette chapelle, où le soleil qui pénètre par les vitraux et la lueur des cierges forment une lumière paisible. Derrière la clôture, et de fort loin, dirait-on, s'élève une musique d'orgue très douce, limpide et douce comme seront les voix des moniales.

Déjà, en effet, le chant des vêpres commence. Les hymnes se succèdent. Ce sont des chants qui paraissent nouveaux, tant le timbre des voix est pur, soutenus par un accompagnement très lointain.

Au pied de l'autel, la procession se forme et se dirige vers le seuil de l'église, pour gagner la clôture du couvent, tandis que sonnent les cloches. Derrière vient le cardinal Verdier.

Dans la cour qui précède la chapelle, à l'ombre des grands arbres, la première partie de la cérémonie s'accomplit. La porte de clôture s'ouvre: la Révérende Mère Prieure et les moniales accompagnent Mlle Hautin, vêtue d'une robe de mariée, la tête ceinte d'une couronne de fleurs, et cachée sous un grand voile de tulle blanc. La jeune novice vient se placer entre ses deux marraines, Mme Emile Fabre et Mme Dussane. La procession se remet en marche vers l'autel, tandis que les moniales chantent l'hymne: "Jésus, couronne des vierges"...

Voici, entre ses deux marraines, Mlle Hautin, tout de blanc vêtue, frêle et simple, derrière qui viennent l'évêque de Lourdes et l'archevêque de Paris.

Les huissiers de la Comédie-Française l'accompagnent jusqu'à son prie-Dieu.

Et Mgr Gerlier prend la parole. Il rappelle la brève carrière, toute promise aux honneurs de ce monde, de cette enfant qui, aujourd'hui, renonce à tout, pour mener la vie contemplative qui reste la forme supérieure de l'action.

Puis, Mlle Hautin est conduite par ses marraines vers l'autel. Elle s'agenouille. Et ce dialogue émouvant se déroule:

— "Quid petis"? Que demandez-vous? interroge le cardinal.

— La miséricorde de Dieu, répond la novice, et la grâce du saint habit...

— Que le Seigneur vous donne la fidélité et la persévérance, répond le prélat...

Le "Veni Creator spiritus", chanté par les moniales, s'élève doucement vers les voûtes:

— "C'est vous qui répandez sur nous vos sept dons; vous êtes le doigt de la main de Dieu, l'objet par excellence de la promesse du Père..."

Les hymnes se succèdent. Et voici la minute qui ferait battre les coeurs les plus indifférents. Mlle Hautin, accompagnée de ses marraines, va s'agenouiller aux pieds du cardinal Verdier.

Les paranymphes, Mmes Dussane et Emile Fabre, lui enlèvent ses parures, dénouent ses cheveux noirs et les présentent au cardinal qui les coupe à hauteur du cou.

Bien des larmes coulent à ce moment. Mais la jeune novice apparait le visage radieux, sous le voile blanc que viennent de lui imposer ses marraines.

En leur compagnie, elle quitte l'église et va échanger les habits du monde contre la bure monastique.

Elle revient et le cardinal Verdier lui attache la ceinture, la ceinture de "justice et de pureté"; puis, le scapulaire, "ce joug du Seigneur, ce fardeau qui est suave et léger"; enfin, le voile blanc et le cierge allumé.

Et soeur Marie-Yvonne revient alors à son prie-Dieu. Le cardinal lui adresse quelques paroles émues.

Et le cortège se reforme, tel qu'à l'arrivée de la novice, tandis que le "Te Deum" monte vers les voûtes.

Précédant le cardinal et Mgr Gerlier, la soeur Marie-Yvonne, revêtue de l'habit des Bénédictines, gagne la cour qui précède l'église et, entre ses deux marraines, se tient toute grave et soupirante près de la clôture.

* * *

Et voici le dernier acte.

Toutes ses amies, tous ses camarades, viennent les uns après les autres, embrasser la moniale ou s'incliner devant elle. Une extraordinaire joie, toute faite de calme et de certitude, se lit sur son visage. Elle sourit à chacun; elle dit un dernier adieu à ses compagnes.

Et maintenant, le cardinal Verdier frappe trois fois de sa crosse la porte de la clôture qui s'ouvre lentement.

Le chant des moniales arrive lointain, lointain.

La soeur Marie-Yvonne se tourne alors vers le Prélat, s'agenouille et chante:

— "C'est ici, à jamais, le lieu de mon repos; j'y demeurerai parce que je l'ai choisi..."

Le cardinal donne la bénédiction aux moniales et confie à la Révérende Prieure la nouvelle soeur.

Les cloches sonnent, dans l'air brûlant.

Et le chant d'Isaïe, chant d'espoir et de joie, s'élève de l'intérieur du cloître:

— "Tu seras une tiare royale dans la main de ton Dieu..."

Puis, les portes de la clôture se referment lentement sur celle qui a été dans le siècle Mlle Yvonne Hautin, de la Comédie-Française.

M.

La part des parents

Un écrivain français, Jacques Boulenger, a publié récemment dans le "Temps", de Paris, un article très au point sur les devoirs qui incombent aux parents en matière d'éducation. Les considérations que renferme cet article forment un sujet de méditation pratique et opportun au moment où la gent étudiante qui fréquente nos écoles, nos collèges, nos pensionnats, va prendre sa volée, heureuse à la pensée des vacances qui commencent.

En effet, pendant ces deux mois de repos, les parents ont une excellente occasion de continuer et de parfaire l'éducation de leurs fils et de leurs filles. Car, si les enfants ont appris beaucoup de choses de leurs maîtres et de leurs maîtresses, il leur en reste une foule d'autres à apprendre, que seuls les pères et mères sont en mesure de leur enseigner. Souhaitons qu'ils soient nombreux ceux qui s'attacheront à remplir ainsi la mission à laquelle ils sont tenus.

Une fille à marier

La mère, une mondaine, disait à son mari:

— Mon ami, notre fille va bientôt atteindre ses vingt ans. Elle est sortie du lycée avec son baccalauréat; elle connait la musique et les arts d'agrément: piano, mandoline, peinture, dentelle... Elle sait conduire une auto, aller à bicyclette. Tu te rappelles aussi le succès qu'elle a obtenu au dernier bal de l'Hôtel de Ville, où elle dansait d'une façon ravissante. Et maintenant, qu'allons-nous faire d'elle?

Le père, un homme faible, mais qui a parfois des moments de franchise et de bon sens, lui répondit:

— Eh bien! ma chère, il ne nous reste plus maintenant qu'à lui trouver un mari qui sache tenir un ménage, faire la cuisine, raccommoder le linge et soigner les enfants.

Deux garçons sont en train de voler des cerises.

L'un d'eux:

— Ecoute le chien qui aboie; j'ai peur!

L'autre:

— Mais, voyons, tu connais le dicton: "Chien qui aboie ne mord pas."

— Oui, mais le chien ne le connait pas, lui!

* * *

Maman trouve sa petite Line, sept ans, fort occupée à manger le gâteau qu'on vient de lui donner, devant la glace de la chambre à coucher.

— Pourquoi viens-tu manger ton gâteau devant la glace?

— Comme ça, maman, répond la petite Line Gourmande, j'en mange deux!

Bernadette (4 ans et demi) est la plus petite de la famille. C'est bien désagréable quand on veut diriger tout le monde. Un jour, pour clore une querelle avec sa plus grande soeur, elle lui déclare:

— Et puis, d'abord, je t'aime pas!

— Oh! fait l'autre très calme, moi non plus!

— Eh bien! moi, je t'aime encore plus moins!

Les grandes tendresses durables sont comme les monuments solides que l'on n'improvise pas: il faut les construire avec prudence et en choisir chaque pierre de ses propres mains. — G. Droz.

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

Concours de Lettres Manquantes

Pour la semaine du 22 juin.

LETTRES MANQUANTES

M omis dans "hommes"—Quinton's.
C omis dans "nécessaires"—Clover Leaf Salmon.
L omis dans "hôtel"—McLaren Hotel.
A omis dans "pianos"—Moore's Taxi.
R omis dans "permettront"—Falcon Oils Ltd.
E omis dans "balance"—Spivak Motor Sales.
N omis dans "McIntyre"—C. Buffet.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—M. Alfred Choiselat, La Broquerie, Man.
2e prix: $2.00—Mme Edmond Toupin, 507, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, Man.
3e prix: $1.00—Mme Armande Laflamme, Ponteix, Sask.
4e prix: $1.00—M. P. Brunet, 446, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$182 — EN PRIX — $182

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront CORNELL

Nous avons omis à dessein sept lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront le mot C-O-R-N-E-L-L. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 — 2ème prix, $2.00 — 3ème prix, $1.00 — 4ème prix, $1.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

LEBRET

Journée Eucharistique et pèlerinage

Sous la présidence de S. Exc. Mgr Chs-J. McGuigan, archevêque de Régina, ont eu lieu à Lebret, le vendredi 1er juillet, des fêtes religieuses imposantes, à l'occasion de la Journée Eucharistique et du pèlerinage annuel au Sanctuaire du Sacré-Coeur.

Des prêtres de toutes les parties du diocèse, au nombre de 36, et des fidèles de toutes les paroisses de la région sont venus participer à ces pieuses et solennelles assises en l'honneur de Jésus-Hostie et du Coeur Sacré de Jésus.

Le ciel nous avait favorisés d'une excellente température.

Le matin, à l'église, un nombre considérable de confessions furent entendues, et de nombreuses communions furent distribuées aux pèlerins.

Le Saint-Sacrement demeura exposé toute la journée. Des adorateurs montaient constamment la garde d'honneur au pied de l'autel et de l'ostensoir, tout environnés de fleurs et resplendissants de lumières.

Au Sanctuaire, la grand'messe fut célébrée par un prêtre nouvellement ordonné, le R. P. Giroux, O.M.I., assisté des RR. PP. Pelletier et Adam comme diacre et sous-diacre. S. Exc. Mgr l'Archevêque assistait au trône, entouré d'un nombreux clergé.

Le sermon fut donné par le R. P. Ph. Scheffer, O.M.I., professeur au Scolasticat, en français, et par le R. P. Ehmann, O.M.I., curé de Melville, en anglais.

La chorale du Scolasticat, sous la direction du R. F. Latour, O.M.I., exécuta le chant liturgique.

Les repas furent servis dans l'ancienne église par les Dames de la C.W.L., sous la direction de Mme A. Lecours.

Dans l'après-midi, l'heure d'adoration des fidèles de langue française fut présidée par le R. P. Chs-Ed. Paquette, O.M.I., curé de Lebret; l'heure d'adoration des catholiques de langue anglaise, par le R. P. Ehmann, O.M.I., curé de Melville; l'heure sainte des catholiques allemands, par le R. P. John Boekenfoer, O.M.I., de Sainte-Marie de Régina; et l'heure sainte des fidèles de langue slovaque, par le R. P. Geo. Salomon, O.M.I., professeur au Scolasticat de Lebret.

Ces pieux exercices étaient donnés dans la langue respective des pèlerins.

A 2 h. 30 de l'après-midi, eut lieu au Scolasticat des Oblats, la réunion eucharistique spéciale des prêtres, des séminaristes et des scolastiques, présidée par S. Exc. Monseigneur, qui adressa la parole et fit une allocution de circonstance. La dissertation théologique sur l'Eucharistie fut donnée par le R. P. F. Blanchin, O.M.I., professeur de dogme et supérieur du Scolasticat.

Le soir, l'office de clôture du Congrès Eucharistique fut présidé par S. Exc. Mgr l'Archevêque, qui fit le sermon en français et en anglais, porta l'ostensoir à la procession et donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

M. l'abbé Cahill remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

MANITOBA

LA BROQUERIE

Mme Joseph Fabas, ainsi que sa fille Jeanne, sont parties la semaine dernière pour visiter Mme Henry Savard à Watson, Sask.

DUNREA

Résultat des examens de juin à l'école Saint-Félix, Dunrea

Grade VII — Honneur: Angèle Légaré, 87.

Grade VI — Honneur: Jeanne Légaré, 87; Lucie Boulet, 82. Passé: Marie Boulet, 74; Raymond Légaré, 70.

Grade V — Passé: Emile Légaré, 73; Claire Boulet, 70.

Grade IV — Honneur: Blanche Légaré, 85; Antonia Boulet, 78; Simone Fortier, 78; Jules Boulet, 76.

Grade III — Honneur: Yvonne Boulet, 90; Elisabeth Boulet, 84; Marcel Boulet, 79. Passé: Félix Boulet, 65.

Grade II — Honneur: Thérèse Légaré, 95; Annette Boulet, 96; Raphaël Légaré, 85.

Grade I — Honneur: Napoléon Boulet, 91; Gertrude Boulet, 89; Armand Bisson, 88; Irène Bisson, 82.

FORT GARRY

Jusqu'à cette année, la population catholique de Fort Garry n'avait pas de jeu de tennis, mais grâce aux efforts de M. le Curé et de quelques paroissiens, nous pouvons aujourd'hui nous divertir agréablement.

L'ouverture officielle a eu lieu le 19 juin. Pour cette occasion, nous avions le plaisir de compter parmi nous M. F.-C. Cave, maire de Fort Garry, et aussi plusieurs membres des clubs Sacré-Coeur, Wildwood et Union Canadienne, qui nous ont régalés de quelques parties d'exhibition. Après quelques mots de bienvenue par M. le Curé, président de notre club, M. Cave lança la première balle. Aussitôt que les parties entre les représentants des différents clubs furent terminées, un goûter fut servi par les jeunes filles du club.

Nous désirons témoigner notre appréciation pour l'encouragement reçu et nous remercions bien sincèrement les joueurs qui nous ont grandement aidés au succès de cette journée. Inutile d'ajouter que nous espérons pouvoir nous mesurer avec les autres clubs catholiques de la ville avant que bien des années soient écoulées.

ECHOS D'EUROPE

L'ancien roi du Portugal meurt subitement

Londres. — L'ancien roi du Portugal, Manuel, est mort subitement d'une maladie de gorge dont il souffrait depuis quelque temps. Il était âgé de 43 ans et en exil depuis 21 ans.

A l'âge de 18 ans, il était devenu roi du Portugal, en 1908, à la suite de l'assassinat de son père, le roi Carlos, et de son frère aîné. Deux ans plus tard, la dynastie était renversée et il quittait le pays pour aller se fixer en Angleterre.

Butler succède à Albert Thomas

Genève. — M. Harold-Beresford Butler, sous-directeur du Bureau international du travail de la Société des Nations depuis 1920, a été nommé directeur, en remplaçant de M. Albert Thomas, décédé subitement le 8 mai.

Le nouveau directeur, qui est âgé de 48 ans, a fait ses études à Eaton et à Oxford. Avant d'appartenir au Bureau international du travail, il avait rempli divers postes dans le gouvernement anglais.

Cinq Russes condamnés à mort pour vol

Moscou. — Après un procès de six jours, cinq employés des magasins de détail de l'Etat ont été condamnés à mort pour avoir volé à l'Etat un million de roubles notamment en haussant les prix d'une manière illégale et en fournissant des marchandises à des spéculateurs. Sept autres employés de ces magasins ont été condamnés à 10 ans de prison et huit à quelques années. Il y a eu trois acquittements.

Von Papen veut la révision du traité de Versailles

Lausanne. — M. von Papen a tout net déclaré à des journalistes que la délégation allemande exige une révision du traité de Versailles et qu'à ce prix l'Allemagne participera à la reconstruction économique du monde. Il ne sera pas possible de rétablir la confiance du monde, si les puissances victorieuses ne décident pas de supprimer la différenciation qu'établit le traité de Versailles, a-t-il ajouté.

Secrétaire général de la Propagation de la Foi

Rome. — Le 2 juin dernier, la S. Congrégation de la Propagande nommait Secrétaire général de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi, en remplacement de S. Exc. Mgr Drago, transféré au siège épiscopal de Tarquinies et de Civitavecchia, Mgr Franco Carminati, directeur national de l'Union missionnaire du clergé d'Italie.

Est-elle la doyenne des Françaises?

Toulouse. — A Lez, près de Saint-Béat (Haute-Garonne), demeure une personne qui est vraisemblablement la doyenne des Françaises. Mme Alexandrine Casteran est née, en effet, le 24 novembre 1824, et est, par conséquent, âgée de 108 ans.

La mort de "Gyp"

Neuilly-sur-Seine. — La comtesse de Martel de Janville, femme de lettres française connue sous le pseudonyme de "Gyp", est morte, à l'âge de 81 ans. Elle était arrière-petite-nièce de Mirabeau. Elle a écrit un grand nombre de romans dont la plupart sont plutôt de ton leste, et des mémoires qui ne manquent ni de couleur ni d'intérêt rétrospectif.

M. de Valera, président du conseil de la S.D.N.?

Dublin. — Il est fort possible que M. Eamon de Valera soit élu président du Conseil de la Société des Nations l'automne prochain.

Sean-T. O'Kelly dirigeant la délégation de l'Etat Libre à la Conférence Economique d'Ottawa, il est presque certain que M. de Valera ira à Lausanne pour assister à la réunion du Conseil de la Société des Nations.

S'il va à Genève, il sera, selon toutes probabilités, élu président du Conseil, l'Etat Libre étant, d'après le rôle, le pays devant fournir le président cette fois.

Collaboration franco-allemande

Le général von Schleicher, ministre de la Reichswehr, a fait d'importantes déclarations à une agence de Berlin, au sujet d'une collaboration franco-allemande:

"Ce sont, dit-il, les partis nationalistes allemands qui désirent sincèrement une collaboration avec la France. Nous sommes prêts à conclure toutes les ententes économiques que la France pourrait désirer."

Mais le général allemand a déclaré que cette collaboration était subordonnée à trois conditions:

1o Décharger l'Allemagne de la responsabilité d'avoir déclanché la guerre mondiale;

2o Mettre fin au payement des réparations;

3o Suppression de l'inégalité des armements entre la France et l'Allemagne."

L'entente sur ces principes, s'ils sont absolus, serait évidemment difficile à réaliser.

M. Stanley Baldwin viendra à Ottawa

Londres. — Il est à peu près certain que M. Stanley Baldwin, lord-président du conseil du cabinet, dirigera la délégation britannique à la conférence économique impériale d'Ottawa. La délégation britannique comprendra au moins quatre membres du cabinet: MM. Baldwin, J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les dominions; lord Hailsham, ministre de la guerre, et M. Walter Runciman, président du "Board of Trade". Elle comprendra en outre un ministre non membre du cabinet, sir Phillip Cunliffe-Lister, secrétaire d'Etat pour les colonies. Il est maintenant douteux que le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, puisse assister à la conférence.

Feuilleton de La Liberté
No 1

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR

par
A. Gérin-Lajoie

Les pensées d'un homme fort et laborieux produisent l'abondance; mais tout paresseux est pauvre. — Salomon.

La hardiesse et le travail surmontent les plus grands obstacles. — Fénelon.

AVANT-PROPOS

Jeunes et belles citadines qui ne rêvez que modes, bals et conquêtes amoureuses; jeunes élégants qui parcourez, joyeux et sans soucis, le cercle des plaisirs mondains, il va sans dire que cette histoire n'est pas pour vous.

Le titre même, j'en suis sûr, vous fera bâiller d'ennui.

En effet, "Jean Rivard"... quel nom commun! que pouvait-on imaginer de plus vulgaire? Passe encore pour Rivard, si au lieu de Jean c'était Arthur, ou Alfred, ou Oscar, ou quelque petit nom tiré de la mythologie ou d'une langue étrangère.

Puis un défricheur... est-ce bien chez lui qu'on trouvera le type de la grâce et de la galanterie?

Mais, que voulez-vous? Ce n'est pas un roman que j'écris, et si quelqu'un est à la recherche d'aventures merveilleuses, duels, meurtres, suicides, ou d'intrigues d'amour tant soit peu compliquées, je lui conseille amicalement de s'adresser ailleurs. On ne trouvera dans ce récit que l'histoire simple et vraie d'un jeune homme sans fortune, né dans une condition modeste, qui sut s'élever par son mérite, à l'indépendance de fortune et aux premiers honneurs de son pays.

Hâtons-nous toutefois de dire, mesdames, de peur de vous laisser dans l'erreur, que Jean Rivard était, en dépit de son nom de baptême, d'une nature éminemment poétique, et d'une tournure à plaire aux plus dédaigneuses de votre sexe.

A l'époque où se passent les faits qu'on va lire, il approchait de la vingtaine. C'était un beau jeune homme brun, de taille moyenne. Sa figure mâle et ferme, son épaisse chevelure, ses larges et fortes épaules, mais surtout des yeux noirs, étincelants, dans lesquels se lisait une indomptable force de volonté, tout cela, joint à une âme ardente, à un coeur chaud et à beaucoup d'intelligence, faisait de Jean Rivard un caractère remarquable et véritablement attachant. Trois mois passés au sein d'une grande cité, entre les mains d'un tailleur à la mode, d'un coiffeur, d'un bottier, d'un maître de danse, et un peu de fréquentation de ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde, en eussent fait un élégant, un fashionable, un dandy, un cavalier dont les plus belles jeunes filles eussent raffolé.

Mais ces triomphes si recherchés dans certaines classes de la société n'avaient aucun attrait pour notre héros, et Jean Rivard préféra, comme on le verra bientôt, à la vie du lion de ville celle du lion de la forêt.

I

Jean Rivard vint au monde vers l'an 1824, à Grandpré, une de ces belles paroisses canadiennes établies dans la vallée du Lac Saint-Pierre, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Son père, Jean-Baptiste Rivard, ou simplement Baptiste Rivard, comme on l'appelait dans sa paroisse, aurait passé pour un cultivateur à l'aise s'il n'eût été chargé d'une famille de douze enfants, dont deux filles et dix garçons.

Jean était l'aîné de ces dix garçons.

Comme il montra, dès son bas âge, une intelligence plus qu'ordinaire, son père se décida, après de longues consultations avec ses plus proches parents et le curé de Grandpré, à le mettre au collège pour l'y faire suivre un cours d'études classiques.

La mère Rivard nourrissait l'espoir secret que Jean prendrait un jour la soutane et deviendrait prêtre. Son plus grand bonheur à la pauvre mère eût été de voir son fils aîné chanter la messe et faire le prône à l'église de Grandpré.

Jean Rivard obtint d'assez bons succès dans ses classes. Ce n'était pas un élève des plus brillants, mais il était studieux, d'une conduite régulière, et, parmi ses nombreux condisciples, nul ne le surpassait dans les choses qui requièrent la constance et l'exercice du jugement.

Les années de collège s'écoulèrent rapidement. Dès le commencement de sa cinquième année, il était entré en Rhétorique, et il goûtait par anticipation les jouissances intellectuelles des années suivantes, car les études philosophiques et scientifiques convenaient à la tournure sérieuse de son esprit; il se laissait même entraîner à faire des plans pour l'avenir, à bâtir des châteaux en Espagne comme on en bâtit à cet âge, lorsqu'un événement survint, qui renversa tous ses projets: le père Baptiste Rivard mourut.

Ce décès inattendu produisit une révolution dans la famille Rivard. Quand le notaire eut fait l'inventaire des biens de la succession et que la veuve Rivard eut pris sa part de la communauté, il fut constaté que le patrimoine de chacun des enfants ne s'élevait qu'à une somme de quelques cents piastres.

Jean, qui avait fait une partie de ses études, était censé avoir reçu quelque chose "en avancement d'hoirie", et ne pouvait équitablement prétendre aux mêmes avantages pécuniaires que chacun de ses frères et soeurs. Sa part d'héritage à lui ne s'éleva donc en tout et partout qu'à la somme de cinquante louis.

Il lui fallait, avec cette somme, et vivre et s'établir.

II — CHOIX D'UN ETAT

S'il est dans la vie d'un jeune homme une situation pénible, inquiétante, c'est bien celle où se trouvait alors le pauvre Jean Rivard.

Il avait dix-neuf ans; la pensée de son avenir devait l'occuper sérieusement. Ne pouvant s'attendre à recevoir de personne autre chose que des conseils il lui fallait pour faire son chemin dans la vie, se reposer uniquement sur ses propres efforts. Or, disons-le à regret, l'instruction qu'il avait acquise, bien qu'elle eût développé ses facultés intellectuelles, ne lui assurait aucun moyen de subsistance. Il pouvait, à la rigueur, en sacrifiant son petit patrimoine, terminer son cours d'études classique — et c'est ce que désiraient sa mère et ses autres parents, — mais il se disait avec raison que si sa vocation au sacerdoce n'était pas bien prononcée, il se trouverait après son cours dans une situation aussi précaire, sinon plus précaire que s'il n'eût jamais connu les premières lettres de l'alphabet.

La première chose qu'il décida fut donc de discontinuer ses études collégiales. Mais ce n'était pas là le point le plus difficile; il lui fallait de plus faire choix d'un état, démarche grave qu'un jeune homme ne peut faire qu'en tremblant, car de là dépend le bonheur ou le malheur de toute sa vie.

Le suprême ordonnateur de toutes choses a réparti chez ses créatures une diversité de talents et d'aptitudes conformes aux besoins des sociétés. Mais des circonstances particulières, une famille nombreuse, une grande gêne pécuniaire, le défaut de protection, et mille autres raisons forcent, hélas! trop souvent, de malheureux jeunes gens à embrasser une carrière où ils ne rencontrent que misère et dégoût. Trop souvent aussi, résistant à l'instinct qui les pousse vers un genre de vie plutôt que vers un autre, ils se laissent guider dans leur choix par des considérations de convenance, ou qui pis est, par une absurde et pernicieuse vanité.

Rarement le sage conseil du poète:
"Soyez plutôt maçon, si c'est
votre talent,"
est écouté dans cette importante conjoncture.

Il existe malheureusement chez nos populations rurales un préjugé funeste qui leur fait croire que les connaissances et l'éducation ne sont nullement nécessaires à celui qui cultive le sol: à quoi sert d'être savant, dira-t-on, pour manier le "mancheron" de la charrue? Et rien n'est plus étrange aux yeux de certaines gens que de voir un jeune homme instruit ne pas faire choix d'une profession libérale.

Aussi les professions d'avocat, de notaire, de médecin, refuges obligés de tous les collégiens qui n'embrassent pas le sacerdoce, sont déjà tellement encombrées dans notre jeune pays qu'une grande partie de leurs membres ne peuvent y trouver le pain nécessaire à la vie matérielle. La carrière des emplois publics est pareillement encombrée; d'ailleurs, sans le secours de protecteurs puissants, un jeune homme ne peut rien attendre de ce côté. Le peu de considération accordée à la noble profession d'instituteur l'a fait regarder jusqu'à ce jour comme un pis-aller. L'arpentage, le génie civil, l'architecture ne sont une ressource que pour un très petit nombre d'individus. L'armée et la marine sont à peu près fermées à notre jeunesse.

Le pauvre Jean Rivard, obsédé de tous côtés par les donneurs d'avis, ne songea pas d'abord à braver le préjugé régnant, et quoiqu'il ne se sentit de vocation pour aucune des professions dont nous venons de parler, il songea à se faire admettre à l'étude du droit. La loi l'astreignait à cinq années de cléricature, mais il se flattait qu'après une première année passée chez son patron, il recevrait pour son travail une rémunération suffisante à ses dépenses d'entretien. Ce qui lui faisait aussi caresser ce projet, c'était la perspective de se retrouver avec son ami Gustave Charmenil, alors étudiant en droit à Montréal, ami intime, camarade d'enfance, compagnon de collège, dont le souvenir était encore tout chaud dans sa mémoire.

Cependant Jean Rivard ne voulut en venir à aucune détermination arrêtée avant d'avoir consulté le plus ancien ami de son père, M. l'abbé Leblanc, curé de Grandpré; car, dans nos paroisses canadiennes, le curé est presque toujours regardé comme le conseiller indispensable, le juge en dernier ressort, dans toutes les importantes affaires de famille.

Jean Rivard n'eut rien à apprendre à Monsieur le Curé qui avait déjà tout appris par la rumeur publique.

"— Je m'attendais à votre visite, mon jeune ami, lui dit le vénérable prêtre, et je suis heureux de vous voir. J'ai pensé tous les jours à vous depuis un mois; j'ai partagé vos inquiétudes, vos embarras, et puisque vous venez, suivant votre coutume, me demander mon avis, je vous dirai franchement et sans détour, que nous n'en sommes pas venus tous deux à la même conclusion. Votre projet d'étudier le droit ne me sourit pas, je vous l'avoue. Vous savez que j'ai moi-même étudié cette profession avant d'entrer dans les ordres; je puis par conséquent vous parler en homme qui possède une certaine connaissance de son sujet."

Il se fit un moment de silence.

"Je ne vous cacherai pas, continua le curé, que cette carrière me souriait comme à vous, lorsque, il y a bientôt trente ans, je quittai le collège; elle sourit à presque tous les jeunes gens qui ont de l'ambition et qui se croient destinés à jouer un rôle dans les affaires de leur pays. Rien n'éblouit comme l'art de la parole, et c'est le plus souvent parmi les avocats qu'on rencontre les hommes qui exercent ce talent avec le plus de puissance.

"Il faut avouer que cette profession offre des avantages réels. L'étude de la loi exerce le jugement; l'habitude du raisonnement et de la discussion, donne par degré à l'homme doué de talents naturels une grande vigueur d'esprit, et une subtilité d'argumentation qui le font sortir vainqueur de presque toutes les luttes qui requièrent l'exercice des facultés intellectuelles.

"Dans l'étude de ses moyens, voyez-vous, l'avocat est sans cesse excité par deux des plus puissants mobiles du coeur humain, l'orgueil et l'amour du gain: sa raison, toujours tendue pour ainsi dire, prend graduellement de la force, comme le bras du forgeron qui se durcit chaque jour par le travail; et après un certain nombre d'années, surtout s'il a fait fortune et s'il jouit d'une forte santé, il peut déployer ses talents sur un plus grand théâtre. Partout les hommes d'état se recrutent, à quelques exceptions près, dans cette classe privilégiée.

"Vous voyez que je ne cherche pas à nier les avantages de la profession. Disons pourtant, puisque nous en sommes à considérer le pour et le contre, qu'on reproche aux avocats, devenus hommes publics, de rapetisser les grandes questions de politique, de les envisager d'un point de vue étroit, surtout de faire emploi de petits moyens, de ces raisons futiles connues sous le terme d'objections à la forme et qui dénotent chez leurs auteurs plus de subtilité d'esprit que de libéralité et de largeur de vues. Ces messieurs ont bien quelquefois leurs petits ridicules. Vous vous rappelez le passage de Timon:

"Les avocats parlent pour qui on veut, tant qu'on veut, sur ce qu'on veut, etc., etc."

et vous avez lu sans doute son chapitre sur l'éloquence du barreau.

— Je vous avouerai, M. le Curé, dit Jean Rivard, que l'amour des honneurs n'est pour rien dans le choix que j'ai voulu faire; je n'ai pas la prétention de faire un orateur ni un homme politique. Mon but, hélas! est peut-être moins élevé, moins noble; j'ai cru voir dans cette carrière un acheminement à la fortune, et un moyen d'aider à l'établissement de mes jeunes frères.

— Venons-en donc à cette question, puisqu'elle est la plus intéressante pour vous. Vous avouez qu'en vous lançant dans cette carrière vous avez, comme tous vos confrères, l'espoir d'y faire fortune; vous pourriez être un de ces rares privilégiés, bien que vous admettiez vous-même que vous ne possédez pas cette assurance, ni cette facilité d'expression qui font les avocats éminents. Mais il est un moyen assez simple de vous éclairer sur ce sujet. Prenez la liste des avocats admis depuis vingt ans aux divers barreaux de la province, et voyez dans quelle proportion se trouvent ceux qui vivent exclusivement de l'exercice de leur profession. Je ne pense pas me tromper en disant que c'est à peine si vous en trouvez un quart. Les trois autres quarts, après avoir attendu pendant plusieurs années une clientèle toujours à venir, se retirent découragés. Les uns se jetteront dans le journalisme, d'autres dans le commerce ou dans des spéculations plus ou moins licites; celui-ci cherchera un emploi dans les bureaux publics, celui-là ira cacher son désappointement dans un pays étranger; un grand nombre resteront à charge à leurs parents ou à leurs amis; les autres, abreuvés de dégoûts et d'ennuis, se laisseront aller à la dissipation, à la débauche, et finiront misérablement. Car sachez bien, mon ami, que les avocats de premier ordre, c'est-à-dire les avocats de talents transcendants, sont presque seuls à recueillir les avantages attachés à la profession. César préférait être le premier dans une bicoque que le second dans Rome; pour ma part, je crois que sans avoir l'ambition de César, on peut être justifiable de préférer occuper le premier rang dans un état quelconque que le second dans la profession d'avocat.

Une autre importante considération, mon enfant, c'est qu'il n'est guère possible à un jeune homme sans moyens pécuniaires, de faire une étude suffisante de la profession, ni de se créer ensuite une clientèle s'il n'a pas de protecteurs ou d'amis influents.

— Mais ne croyez-vous pas qu'après une première année passée dans un bureau d'avocat, je serais en état de subvenir à mes dépenses?

— J'admets que la chose est possible, mais il y a dix chances contre une que votre espoir sera déçu. Peut-être après de longues et ennuyeuses démarches, trouverez-vous à enseigner le français dans une famille, à tenir les livres d'un marchand ou à faire quelque autre travail analogue; mais cet avantage même, qui ne se rencontre que rarement, sera cause que vous négligerez vos études professionnelles. Vous savez le proverbe: on ne peut courir deux lièvres à la fois. J'ai connu des jeunes gens d'une grande activité d'esprit, pleins d'ardeur pour l'étude, qui se seraient probablement distingués au barreau, s'ils avaient pu faire une cléricature régulière, mais qui, obligés pour vivre, de se faire copistes, instituteurs, traducteurs, ou d'écrire pour les gazettes, ne purent acquérir une connaissance suffisante de la procédure et de la pratique, et durent se résigner bon gré mal gré à tenter fortune ailleurs. Car, sachez-le bien, mon ami, aucun état ne demande un apprentissage plus sérieux, plus consciencieux.

"Or, la somme nécessaire à la pension et à l'entretien d'un étudiant pendant quatre ou cinq années de cléricature, celle encore plus considérable qu'il doit consacrer à l'acquisition de livres, à l'ameublement de son bureau, et à attendre patiemment la clientèle tant désirée, tout cela réuni forme un petit capital qui, appliqué à quelque utile industrie, peut assurer l'avenir d'un jeune homme.

Le pauvre Jean Rivard, qui songeait à ses cinquante louis, se sentit intérieurement ébranlé et fut sur le point de déclarer aussitôt qu'il renonçait à son projet; mais monsieur le curé continua:

— Puis, mon ami, comptez-vous pour rien tous les tourments d'esprit inséparables de cette existence précaire? Comptez-vous pour rien la privation des plaisirs du coeur, des jouissances de la vie de famille pendant les plus belles années de votre séjour sur la terre? Car, même en supposant que vous seriez un des privilégiés de votre ordre, vous vous rendrez à trente ans et peut-être plus loin, avant de pouvoir vous marier. La vanité, les exigences sociales sont pour beaucoup, il est vrai, dans cette fatale et malheureuse nécessité, mais le fait existe, et vous ne serez probablement pas homme à rompre en visière aux habitudes de votre classe.

Cette dernière considération était de nature à faire une forte impression sur Jean Rivard, comme on le comprendra plus tard.

"— Il y a enfin, mon cher enfant, ajouta le bon prêtre, une autre considération dont on ne s'occupe guère à votre âge, mais qui me paraît à moi plus importante que toutes les autres: c'est que la vie des villes expose à toutes sortes de dangers. Sur le grand nombre de jeunes gens qui vont y étudier des professions, ou y apprendre le commerce, bien peu, hélas! savent se préserver de la contagion du vice. Ils se laissent entraîner au torrent du mauvais exemple. Puis, dans les grandes villes, voyez-vous, les hommes sont séparés pour ainsi dire de la nature; l'habitude de vivre au milieu de leurs propres ouvrages les éloigne de la pensée de Dieu. S'ils pouvaient comme nous admirer chaque jour les magnificences de la création, ils s'élèveraient malgré eux jusqu'à l'auteur de toutes choses, et la cupidité, la vanité, l'ambition, les vices qui les tourmentent sans cesse n'auraient plus autant de prise sur leurs coeurs...

Le bon prêtre allait continuer ses réflexions, lorsque Jean Rivard, se levant:

— Monsieur le curé, dit-il, vos réflexions sont certainement bien propres à me convaincre que je me suis laissé entraîner dans une fausse voie. Veuillez en accuser mon peu d'expérience, et croyez que je suis prêt à abandonner sans hésitation, sans arrière-pensée, un projet pour lequel je ne sens d'ailleurs aucun enthousiasme. Mais, en renonçant à ce dessein, je retombe dans les soucis, dans les embarras qui m'ont tourmenté depuis la mort de mon père. C'est une terrible chose, M. le Curé, pour un jeune homme sans fortune et sans expérience, que d'avoir à se décider sur le choix d'un état.

— Personne, mon enfant, ne comprend cela mieux que moi, et je vous dirai que le grand nombre de jeunes gens qui sortent chaque année de nos collèges m'inspirent la plus profonde compassion. Au point où nous en sommes rendus, si par un moyen ou par un autre on n'ouvre avant peu à notre jeunesse de nouvelles carrières, les professions libérales vont s'encombrer d'une manière alarmante, le nombre de têtes inoccupées ira chaque jour grossissant et finira par produire quelque explosion fatale.

"Si vous me demandez d'indiquer un remède à cet état de choses, je serai bien obligé de confesser mon impuissance. Néanmoins, après y avoir mûrement réfléchi, et avoir fait de cette question l'objet de mes méditations pendant de longues années, j'en suis venu à la conclusion que le moyen le plus naturel et le plus efficace, sinon d'arrêter tout à fait le mal, au moins de le neutraliser jusqu'à un certain point, c'est d'encourager de toutes manières et par tous moyens la jeunesse instruite de nos campagnes à embrasser la carrière agricole.

"C'est là, suivant moi, le moyen le plus sûr d'accroître la prospérité générale tout en assurant le bien-être des individus, et d'appeler sur la classe la plus nombreuse de notre population la haute considération dont elle devrait jouir dans tous les pays. Je n'ai pas besoin de vous répéter tout ce qu'on a dit sur la noblesse et l'utilité de cette profession. Mais consultez un moment les savants qui se sont occupés de rechercher les causes de la prospérité des nations, et vous verrez que tous s'accordent à dire que l'agriculture est la première source d'une richesse durable; qu'elle offre plus d'avantages que tous les autres emplois; qu'elle favorise le développement de l'intelligence plus que toute autre industrie; que c'est elle qui donne naissance aux manufactures de toutes sortes; enfin qu'elle est la mère de la prospérité nationale, et pour les particuliers la seule occupation réellement indépendante. L'agriculteur qui vit de son travail peut dire avec raison qu'"il ne connaît que Dieu pour maître". Ah! s'il m'était donné de pouvoir me faire entendre de ces centaines de jeunes gens qui chaque année quittent nos campagnes pour se lancer dans les carrières professionnelles, commerciales, ou industrielles, ou pour aller chercher fortune à l'étranger, je leur dirais: ô jeunes gens, mes amis, pourquoi désertez-vous? pourquoi quitter nos belles campagnes, nos superbes forêts, notre belle patrie pour aller chercher ailleurs une fortune que vous n'y trouverez pas? Le commerce, l'industrie vous offrent, dites-vous, des gages plus élevés, mais est-il rien d'aussi solide que la richesse agricole? Un cultivateur intelligent voit chaque jour augmenter sa richesse, sans craindre de la voir s'écrouler subitement; il ne vit pas en proie aux soucis dévorants; sa vie paisible, simple, frugale, lui procure une heureuse vieillesse.

"Vous ne doutez pas, mon jeune ami, de l'intérêt que je vous porte. Eh bien! je suis tellement persuadé que cette carrière, tout humble qu'elle puisse paraître à vos yeux, est préférable aux professions libérales, au moins pour la plupart des jeunes gens, que je n'hésite pas un instant à vous recommander de l'embrasser, malgré toutes les objections que l'on pourra vous faire. Pour avoir étudié pendant quelques années, ne vous en croyez pas moins apte à la culture de la terre. Au contraire, mon ami, l'étude a développé vos facultés naturelles, vous avez appris à penser, à méditer, à calculer et nul état ne demande plus d'intelligence que celui de l'agriculteur. Si cet art n'a pas fait de plus rapides progrès parmi nous, il faut en accuser en grande partie la malheureuse répugnance qu'ont montrée jusqu'aujourd'hui nos hommes instruits à se dévouer à cette honorable industrie. Bravez, le premier, mon jeune ami, ce préjugé funeste, d'autres vous imiteront bientôt et en peu d'années l'agriculture sera régénérée."

Chacune de ces paroles allait au coeur de Jean Rivard. C'était bien là son rêve de tous les jours, son idée favorite. Mais chaque fois qu'il en avait parlé dans sa famille, son projet avait excité de telles clameurs qu'il n'osait plus revenir sur ce sujet. D'ailleurs une difficulté existait à laquelle ne songeait pas le bon curé: comment, avec la petite somme de cinquante louis, songer à devenir propriétaire à Grandpré, lorsqu'une ferme de dimension ordinaire n'y pouvait coûter moins de douze à quinze mille francs (1), sans compter la somme nécessaire à l'acquisition du matériel agricole et des animaux indispensables à l'exploitation?

Jean Rivard passa donc encore plusieurs mois à considérer sa situation, à faire des projets de toutes sortes, à chercher tous les moyens imaginables de sortir d'embarras. Parfois le découragement s'emparait de son âme et l'avenir s'offrait à ses regards sous les couleurs les plus sombres. Eh quoi! se disait-il, serai-je condamné à travailler comme journalier, comme homme de peine, dans les lieux mêmes où mon père cultivait pour son propre compte? La pensée d'émigrer, de s'expatrier, lui venait bien quelquefois, mais il la repoussait aussitôt comme anti-patriotique, anti-nationale.

Une raison secrète qu'on connaîtra bientôt rendait encore plus vif son désir de s'établir le plus promptement possible.

III — NOBLE RESOLUTION DE JEAN RIVARD

Les soucis qui tourmentaient notre jeune homme surexcitèrent à tel point son système nerveux qu'il lui arriva plus d'une fois de passer la nuit sans fermer l'oeil. Il se levait, se promenait de long en large dans sa chambre, puis se couchait de nouveau, demandant en vain au sommeil quelques moments de repos. Enfin il arriva qu'une nuit, après plusieurs heures d'une insomnie fiévreuse, il s'endormit profondément, et eut un songe assez étrange. Il se crut transporté au milieu d'une immense forêt. Tout-à-coup, des hommes apparurent armés de haches, et les arbres tombèrent, çà et là, sous les coups de la cognée. Bientôt ces arbres furent remplacés par des moissons luxuriantes; puis des vergers, des jardins, des fleurs surgirent comme par enchantement. Le soleil brillait dans tout son éclat; il se crut au milieu du paradis terrestre. En même temps il lui sembla entendre une voix lui dire: il ne dépend que de toi d'être un jour l'heureux et paisible possesseur de ce domaine.

Bien que Jean Rivard fût loin d'être superstitieux, ce songe fit cependant sur lui une impression extraordinaire. En s'éveillant, une pensée qu'il regarda comme une inspiration du ciel traversa le cerveau; et dès que le jour parut, se levant plus tôt que l'habitude, il annonça à sa mère qu'il allait partir pour un voyage de quelques jours.

Or, voici le projet que Jean Rivard avait en tête. Il savait qu'en arrière des paroisses qui bordent le beau et grand fleuve Saint-Laurent s'étendaient d'immenses forêts qui ne demandaient qu'à être défrichées pour produire d'abondantes récoltes. Là, pour une modique somme un jeune homme pouvait facilement devenir grand propriétaire. Il est bien vrai que les travaux de déboisement n'étaient pas peu de chose et devaient entrer en ligne de compte, mais ces travaux ne demandaient que du courage, de l'énergie, de la persévérance, et n'effrayaient nullement notre héros.

Jean Rivard avait donc résolu de s'établir intrépidement sur une terre en bois debout, de la défricher, de l'exploiter, et il voulait à cette fin faire une visite d'exploration.

La partie du Bas-Canada qu'on appelle les Cantons de l'Est (2) et qui s'étend au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Chaudière jusqu'à la rivière Richelieu, comprenant plus de quatre millions d'acres de terre fertile, est excessivement intéressante, non seulement pour l'économiste, mais aussi pour l'artiste, le poète et le voyageur. Partout la nature s'y montre, sinon aussi sublime, aussi grandiose, du moins presque aussi pittoresque que dans le bas du fleuve et les environs de Québec. Montagnes, collines, vallées, lacs, rivières, tout y semble fait pour charmer les regards. Le touriste qui a parcouru les bords de la rivière Saint-François ne saurait oublier les paysages enchanteurs qui s'offrent de tous côtés. Les rivières Chaudière, Nicolet, Bécancour, avec leurs chaînes de lacs, leurs cascades, leurs rives escarpées; les lacs Memphremagog, Saint-François, Mégantic, Aylmer, avec leurs îlots verdoyants, présentent à l'oeil le même genre de beautés ravissantes.

Ajoutons à cela que le sol y est partout d'une fertilité remarquable, que le ciel y est clair et le climat salubre, que toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme, poisson, gibier, fruits, s'y trouvent en abondance, et l'on s'étonnera sans doute que cette partie du Canada n'ait pas été peuplée plus tôt.

Ce n'est que vers la fin du dernier siècle que trente familles américaines traversèrent la frontière pour venir s'établir dans le canton de Stanstead et les environs.

Diverses causes retardèrent la colonisation de cette partie du pays. On sait que d'immenses étendues de forêts devinrent de bonne heure la proie d'avides spéculateurs qui pendant longtemps refusèrent de les concéder. Ce n'est que depuis peu d'années que l'adaptation des mesures législatives, et la construction de chemins de fer et autres voies de communication dirigèrent l'émigration canadienne vers ces fertiles régions.

C'est là que Jean Rivard avait résolu de se fixer.

Ce fut une scène touchante dans la famille Rivard. La mère surtout, la pauvre mère déjà habituée à regarder son Jean comme le chef de la maison, ne pouvait se faire à l'idée de se séparer de lui. Elle l'embrassait en pleurant, puis s'occupait à préparer ses effets de voyage et revenait l'embrasser de nouveau. Il lui semblait que son enfant s'en allait au bout du monde et son coeur maternel s'exagérait les dangers qu'il allait courir.

(1) On conserve encore la coutume dans les paroisses canadiennes éloignées des villes, de compter par francs dans les conventions relatives aux bienfonds.

(2) Le mot anglais "Township" n'a pas d'équivalent en français. M. de Tocqueville dit que le "township" tient le milieu entre le canton et la commune; d'autres, comme M. Laboulaye, prétendent que le township se rapproche beaucoup plus du canton que de la commune, puisqu'un township peut se composer de plusieurs municipalités, de même qu'un canton peut comprendre plusieurs communes. Je me servirai donc dans le cours de ce récit, du mot "Canton", de préférence au mot "Township".

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Un ancien paroissien du Sacré-Coeur, M. Jean Saint-Pierre, domicilié à Saint-Georges de Châteauguay, Man., est décédé le 22 juin, à l'âge de 70 ans. Le défunt était resté membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. A la famille nous présentons nos plus vives sympathies.

• • •

Du 1er au 10 juillet le personnel du couvent du Sacré-Coeur suit les exercices de la retraite annuelle à l'Académie Sainte-Marie.

• • •

Visiteurs au presbytère la semaine dernière: les RR. PP. U. Langlois, O.M.I., provincial d'Alberta; H. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat d'Edmonton; P. Pilon, O.M.I., missionnaire chez les Gens du Sang; M. Arthur Saint-Pierre, instituteur à Saint-Georges de Châteauguay.

• • •

Le Rév. Frère Charles Sylvestre, O.M.I., de résidence à la Maison du Sacré-Coeur, achève de construire et d'agencer un orgue à deux claviers. Le succès de l'entreprise, commencée il y a un an, n'offre plus de doute. Au premier facteur d'un tel orgue dans l'Ouest canadien souhaitons les plus heureuses réalisations.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Nous apprenons avec plaisir le résultat du concours de dictée française pendant l'année scolaire écoulée. A ce concours qui a lieu annuellement entre les différentes écoles canadiennes-françaises, ont pris part: Léona Godette, Irène Fauchère, Albert Plante, de la section Winnipeg-Saint-Boniface (8ème grade).

Mlle L.-N. de Tilly, de l'école Saint-Conrad, dans la paroisse de Saint-François d'Assise, d'Ottawa, a remporté la médaille d'or offerte par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Tous les concurrents ne peuvent remporter des médailles, mais tous méritent des éloges pour leurs efforts à maitriser notre admirable langue.

• • •

Au Manitoba, nos jeunes élèves ne se laissent pas devancer par leurs amis de l'Est. Les prix au montant de $25 donnés par la Fédération pour les 8èmes grades ont été décernés comme suit:

Premier prix de $10, à Mlle Elise Boily, du couvent de La Broquerie, dont les marques ont été 92%.

Deuxième prix de $8, à M. Achille Orieux, de l'Institut Collégial Provencher; marque, 84%.

Troisième prix de $7, à Mlle Noëlla Borge, du couvent de Sainte-Agathe; marque, 82%.

Professeurs et élèves ont le droit d'être fiers et à tous la Fédération offre de chaleureuses félicitations.

• • •

Les dames en charge des différents comités de la Fédération sont priées de préparer la révision du premier semestre en vue du rapport annuel. Malgré cette "sage suggestion", Mme la présidente souhaite de tout coeur à tous les membres de la Fédération de passer de belles et bonnes vacances.

Ch. M.

Encore un vol à main armée

C.-A. Young, caissier de la Coca-Cola Company, venait d'arriver, samedi midi, devant le bureau central de la Banque de Commerce, rue Main, quand deux bandits armés, ont saisi le sac qu'il portait, contenant $1,400 en argent et en chèques. Ils l'ont forcé à rentrer dans son auto et à les conduire rue Water où les attendait leur propre auto, dans lequel ils se sont éloignés à toute vitesse.

Légion Canadienne B.E.S.L. Branche polonaise

Le 26 juin, dans la salle du "Women's Tribute Memorial Building", à Deer Lodge, a eu lieu la présentation, par le consul polonais, M. S. Zowlski, d'un drapeau aux couleurs nationales polonaises.

Cette cérémonie s'est déroulée devant les autorités civiles et militaires, les représentants des branches soeurs de la Légion Canadienne, Dames Auxiliaires, Réservistes Français, Vétérans des Armées de Terre et de Mer, Association des Amputés, de la presse, du clergé et de nombreux amis.

Les Polonais nés au Canada ou qui ont adopté le Canada et qui ont contribué dans les rangs de l'armée canadienne à libérer leur pays ont éprouvé dans cette cérémonie la reconnaissance de leur sacrifice.

Pour la Branche polonaise, la remise de son emblème national est un événement qui restera dans son histoire.

Entre les différents discours, de jolis chants ont été exécutés par la chorale polonaise de Sainte-Cécile, dirigée par la main experte de M. P.-E. Andrée.

Le président de la fête, le camarade Raymond Large, a ouvert la cérémonie par un silence de deux minutes en mémoire des "glorieux morts".

M. S. Zowlski, le consul de la république polonaise, après avoir remercié de l'honneur qui lui était fait, a procédé à la remise du drapeau.

Le camarade T.-R. Coslik, président de la Branche polonaise, a remercié le consul, M. S. Zowlski, de son cadeau qu'il considérait comme un encouragement pour la branche à continuer son oeuvre.

Comme le major général H.-D.-B. Ketchen se disposait à répondre aux orateurs, le camarade R. Large saisit cette occasion pour adresser au général ses félicitations pour sa victoire, aux dernières élections, et le présenta comme notre soldat membre de la Législature du Manitoba.

Le président, le bureau, les membres de la branche, ainsi que la présidente des Dames Auxiliaires et les membres de ce groupe, adressent à nos amis polonais leurs félicitations et l'assurance de la part intéressée qu'ils ont prise à ce glorieux événement.

BRANCHE CENTRALE DES RESERVISTES FRANCAIS.

PETITES NOTES

Mme Oscar Charpentier, autrefois de Prince-Albert, actuellement de Los Angeles, Cal., est de passage à Winnipeg, en visite chez sa fille, Mme La Bruère Pacaud. Elle partira prochainement pour la province de Québec, qu'elle n'a pas revue depuis 52 ans. Bien qu'assez âgée, 74 ans, Mme Charpentier est assez alerte pour faire seule ce long voyage.

Voleur à main armée arrêté

Ronald-L. Rideout, arrêté par les autorités américaines à Buffalo, sera conduit à Winnipeg par la police canadienne pour y subir son procès sous une accusation de vol à main armée au montant de $8,000 à une succursale de la Banque Royale. Lorsqu'il aura subi son procès à Winnipeg, il sera ramené à Montréal pour y subir son autre procès sous l'accusation d'avoir, le 4 août 1930, volé une somme de $8,000 à la Banque de Montréal, succursale de Sainte-Anne de Bellevue.

Grand pique-nique catholique pour l'ouest du Manitoba

Le conseil des Chevaliers de Colomb de Brandon organise un grand pique-nique catholique qui aura lieu dans la banlieue de cette ville le dimanche 24 juillet. Il y aura messe en plein air à 11 h. 45, avec chants en anglais, en français et en polonais. Dans l'après-midi, programme complet de sports avec de nombreux prix. Les catholiques de toute nationalité sont cordialement invités à assister à cette fête de famille.

Un tunnel sous le détroit de Gibraltar

Madrid. — Un comité d'experts techniques a été formé pour pousser la construction du tunnel projeté sous le détroit de Gibraltar. L'ancien ministre des Affaires étrangères Alexandre Leroux est le président du comité.

Le groupe se propose de soumettre à la Société des Nations un memorandum faisant ressortir les bénéfices que donnerait un tel tunnel aux communications internationales.

La béatification du Père Charles de Foucauld

Paris. — Sur la demande de Mgr Nouet, des Pères Blancs, préfet apostolique du Sahara, S. Exc. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, a constitué à Alger le tribunal ecclésiastique chargé de recevoir les dépositions des témoins dans le procès sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles du P. Charles de Foucauld.

Ce tribunal aura, en particulier, à connaître de deux faits qui semblent pouvoir être considérés comme dus à l'intervention surnaturelle du serviteur de Dieu.

On fait son bonheur en s'occupant de celui des autres. — Bernardin de Saint-Pierre.

Retraite fermée

La retraite fermée de Saint-Norbert sera donnée cette année à l'Orphelinat de Saint-Boniface. Elle commencera le 8 juillet au soir et se terminera le 12 juillet au matin.

Pour favoriser les réflexions sérieuses, la petite chapelle de la Maison provinciale sera mise à la disposition des retraitantes. Venez donc nombreuses, chères jeunes filles, venez retremper vos âmes dans le surnaturel. Venez ranimer en vos coeurs la flamme de l'apostolat. Venez vous imprégner de Jésus, afin de le faire rayonner dans votre sphère d'action, d'une manière plus intense encore que par le passé.

Envoyez vos noms d'avance, s'il vous plait.

Conditions: $3.00.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.